



LE BUREAU DES QUESTIONS EXISTENTIELLES

POURQUOI le foot a-t-il disparu de Toulouse ?

ÉCLIPSE. À la fin des années 1960, le Toulouse Football Club disparaît soudainement du paysage, laissant les aficionados locaux du ballon rond désœuvrés. Une histoire rocambolesque où l'on croise un milliardaire communiste originaire de Noé, quelques grands leaders soviétiques... et même Johnny Hallyday !

Les mauvaises langues diront qu'il n'y a jamais réellement eu de foot à Toulouse. Difficile de leur donner tort au vu du palmarès famélique du TFC. «C'est un club sans gloire et sans public mais dont l'histoire est truffée de moments drôles et émouvants», résume Patrick Boudreault, ancien journaliste de "La Dépêche du Midi" et auteur du livre paru l'an dernier sur les 80 ans du club. Mais dans cette histoire, il y a tout de même un trou de plus de 10 ans. Le fruit de la plus improbable fusion que le football professionnel a connu. Et l'œuvre d'un personnage de roman, Jean-Baptiste Doumeng, surnommé le milliardaire rouge. Maire communiste de Noé, en Haute-Garonne, ce fils de métayer avait fait fortune en important des tracteurs tchécoslovaques, avant de créer l'un des plus gros groupes agroalimentaires français, Interagra. Durant la guerre froide, cet inconditionnel de l'URSS faisait le lien entre l'Élysée et le Kremlin tout en côtoyant la jet-set internationale. Il était ainsi proche de la famille Rothschild et a produit le film "Play-time", de son ami Jacques Tati. «Un homme à qui Brejnev a fait envoyer des lévriers en avion privé pour son anniversaire. Et qui, un jour, a fait venir Johnny Hallyday à Noé pour une fête locale», s'amuse Patrick Boudreault. En 1961, le milliardaire rouge prend donc les commandes du TFC, pour compléter sa panoplie de notable. «C'est un paysan qui débarque en ville pour y obtenir la marque de reconnaissance locale qui lui manque», analyse le journaliste. Les joueurs toulousains goûtent alors aux joies des tournées



dans les pays de l'Est. Mais en vérité, le club est en chute libre, les caisses et le Stadium sont vides et l'homme fait un appel du pied appuyé à la mairie de Toulouse pour décrocher des subventions. Tout en menaçant de fusionner le club avec celui du Red Star, en banlieue parisienne. En guise de réponse, il se fait débouter par Louis Bazerque, maire SFIO (ancêtre du PS) de la ville, qui vient de lancer des grands travaux et n'entend pas verser d'argent à des privilégiés. Ce qui n'était au départ qu'un coup de bluff devient alors réalité. En 1967, Jean-Baptiste Doumeng décide de déménager le club à Saint-Ouen, où le maire, camarade communiste, met des logements à disposition des joueurs toulousains. 12 feront finalement le voyage. «Ce n'était pas une fusion mais un sabotage pur et dur, une instrumentalisation politique du football», tranche Patrick Boudreault. Il faudra attendre 1971 pour que l'US Toulouse reprenne le flambeau du football professionnel dans la Ville rose. Et 1979 pour que ce dernier ne retrouve le nom originel de TFC. Alors que le club survit toujours, Jean-Baptiste Doumeng, lui, est mort en 1987. Fidel Castro envoya une couronne de fleurs pour l'occasion.

Nicolas Mathé ✍



MÉDIA DE SOLUTIONS

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Grand angle p.10
TOUR OCCITANIE :
UN GRATTE-CIEL
ÉCOLOGIQUE ?

Politique p.14
RÉGION :
FRANCE INSOUMISE
SE DIT BÂILLONNÉ



© Hélène Ressayres / JT

JEUDI 22 > 28 MARS 2018 · N° 781

R 29141 - 0781- F 1,00€



C'EST L'HISTOIRE D'UNE PETITE MALADIE ...
... très envahissante

est édité par Scoparl News-Médias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulouse.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1016 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulouse.fr
RÉDACTION :
Séverine Sarrat, Nicolas Mathé, Vanessa Vertus, Fleur Olagnier, Grégoire Souchay, Maylis Jean-Préau, Claire Villard, Monique Castro, Thomas Gourdin, Paul Périé, Nicolas Belaubre, Oceane Redon et Charline Poullain.
CHEF DE PROJET WEB :
Olivia Marian
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Hélène Ressayres
MAQUETTE :
Isabelle Aubry
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarnous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2018 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre, Xavier Pamphile et
Sylvie Cotillec
Tél : 07.62.89.26.21
service.commercial@lejournaltoulouse.fr
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 Aiguaviva (Girona)
Journal fondé en 1997 par André Gallego



« Je ne suis pas malade à proprement parler mais je souffre d'allergies, notamment aux pollens », explique Blandine. Originnaire des Hautes-Pyrénées, elle est arrivée à Toulouse il y a maintenant 17 ans pour y suivre ses études. « Et c'est là que tout a commencé », poursuit-elle : « Je n'ai jamais été allergique à quoi que ce soit avant de mettre les pieds dans la Ville rose. »
« Un lien certain avec la pollution ! Votre corps a mal réagi à cette mise en contact brutale », lui précise son allergologue. Nez qui coule, puis qui se bouche totalement, yeux qui démangent, gorge qui gonfle, respiration difficile. Des symptômes qui ne trompent pas, typiques des allergies, et qui peuvent vite rendre invivables les périodes de pollinisation extrêmes.
« Je peux éternuer jusqu'à 15 fois d'affilée. Et quand cet épisode est terminé, j'ai l'impression d'avoir couru un 100 mètres. Je suis essoufflée et fatiguée », confie-t-elle. Malgré une désensibilisation durant trois ans et une opération de la cloison nasale conseillée par ses médecins, rien n'y fait. Blandine est toujours handicapée par ses allergies.
« C'est réellement gênant. Ce n'est pas un danger pour ma santé mais cela peut m'empêcher de vivre normalement pendant plusieurs jours. Je ne peux pas dormir, j'ai du mal à respirer, j'ai les yeux gonflés... J'appréhende certaines périodes de l'année car je sais qu'elles sont synonymes de tous ces maux », confie-t-elle. Son grand regret : qu'aucun progrès significatif n'ait été réalisé en la matière. « Je comprends que ce ne soit pas une priorité, ce ne sont jamais que de simples allergies, mais elles peuvent vraiment devenir insupportables. D'autant qu'autour de moi, je constate que de plus en plus de personnes en sont atteintes. »

Séverine Sarrat



Veux-tu T'ABONNER ?

OUI
Merci beaucoup!
Ce sera un plaisir de te compter parmi nos lectrices/lecteurs

J'hésite encore...
Tu aimes lire ?
OUI → Tu es curieux ?
NON → Super ça fera un cadeau pour ta tante !
OUI → Tu aimes briller en société ?
NON → Tu aimes essayer de trouver une solution à chaque problème ?
OUI → On est fait pour s'entendre. Abonnes-toi !
NON → Chaque semaine, pleins d'infos constructives pour faire mouche !
NON → Sors de ta grotte et fais nous un chèque !

NON
Tu cherches du papier pour allumer ton barbecue ?
OUI → Ça tombe bien, on t'en livre toutes les semaines !
NON → Tu es pour l'extinction des petits bébés ours polaires ?
OUI → Abonnes-toi, ça urge !
NON → Captain Planet te remercie de t'abonner !

ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + Web
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + Web offert
OUI Je m'abonne au JT !

6 MOIS 1 AN

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Mail _____

Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain

Par carte bancaire n° _____

Expire fin ____/____ Cryptogramme ____

Signature obligatoire

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à
Le Journal Toulousain
32, rue Riquet
31 000 Toulouse

FLORAISON. Difficile d'en être convaincu, mais officiellement, nous sommes bien au printemps. Les allergiques aux pollens, eux, ont certainement déjà constaté les dégâts tant le phénomène a tendance à s'étaler tout au long de l'année. Le bon vieux rhume des foins, longtemps considéré avec légèreté comme une petite maladie saisonnière et sous-estimé par les allergiques eux-même, s'est mué en problème de santé publique touchant de plus en plus de personnes. Si la désensibilisation est le seul traitement curatif à ce jour, le JT a exploré les pistes préventives pour respirer sans risques. Au bouleau !



Jt

ALLERGIES : *action,*

Dans la plupart des cas, les allergies ne dépassent pas le cadre de la gêne passagère. Mais si depuis plusieurs années, les allergologues tirent la sonnette d'alarme, c'est que l'ampleur du phénomène a tendance à exploser. « C'est une maladie certes bénigne, mais qui peut s'avérer très invalidante. En outre, les périodes d'exposition s'étendent de plus en plus, prolongeant ainsi la durée des symptômes », explique Jean-Luc Fauquert, président du conseil scientifique de la Société française d'allergologie. Aujourd'hui, 30% des Français seraient sujets à des allergies polliniques. Une proportion deux fois plus importante qu'il y a trente ans et qui devrait encore augmenter. L'Organisation mondiale de la santé estime que

« Une maladie certes bénigne, mais qui peut s'avérer très invalidante »

l'allergie est la quatrième maladie chronique la plus répandue à l'échelle mondiale, après le cancer, les maladies cardio-vasculaires et le sida, et que la moitié de la population sera affectée par

au moins une maladie allergique en 2050.

Si le volume des différents types de pollens allergisants (de graminées, d'arbres et d'herbacées) peut varier d'une année sur l'autre, leur fréquence augmente quelles que soient les régions, avec une tendance à la précocité. « On parle depuis longtemps de maladie saisonnière. Mais, en réalité, les conditions actuelles font que les risques sont présents quasiment sur l'ensemble de l'année », assure l'allergologue. Une libération

accrue des pollens générée par des facteurs environnementaux. Ainsi, sous l'effet du réchauffement climatique, la saison des pollens débute plus tôt, dès la fin de l'hiver, et finit plus tard. De même, la répartition des végétaux ne cesse d'évoluer. Certaines espèces très allergisantes comme l'olivier, le bouleau ou le cyprès remontent vers le Nord. C'est également le cas de l'ambrosie, plante particulièrement agressive qui commence à apparaître dans certaines régions où elle était jusqu'à présent absente. « Parmi les causes environnementales, il y a aussi bien sûr la pollution et notamment les particules de diesel qui, par exemple, multiplient par dix l'allergénicité du bouleau », développe Jean-Luc Fauquert. Ce cocktail de pollution atmosphérique et de hausse des tem-



Calendrier des principales ALLERGIES AUX POLLENS

Noisetier  de janvier à avril	Aulne  de janvier à juillet	Peuplier  de février à mai
Frêne  de mars à juin	Bouleau  de mars à juin	Charme  de mars à mi-mai
Platane  de mi-mars à juin	Chêne  d'avril à mi-juin	Hêtre  d'avril à juin
Châtaignier  de mi-mai à septembre	Graminées  d'avril à novembre	Armoise  de mi-juillet à octobre

Jt

réaction!

pératures a un effet de stress sur la plante qui se met à produire davantage de pollens.

Enfin, en raison d'un mode de vie plus aseptisé, nous sommes moins exposés aux bactéries pendant les premières années de notre enfance et notre système immunitaire devient donc plus sensible à certaines substances. Mais ce

qui préoccupe surtout le médecin, c'est la multiplication et le croisement des sources allergéniques : «Aujourd'hui, la grande majorité des personnes qui sont allergiques

au pollen sont susceptibles d'être aussi allergiques aux acariens, à la

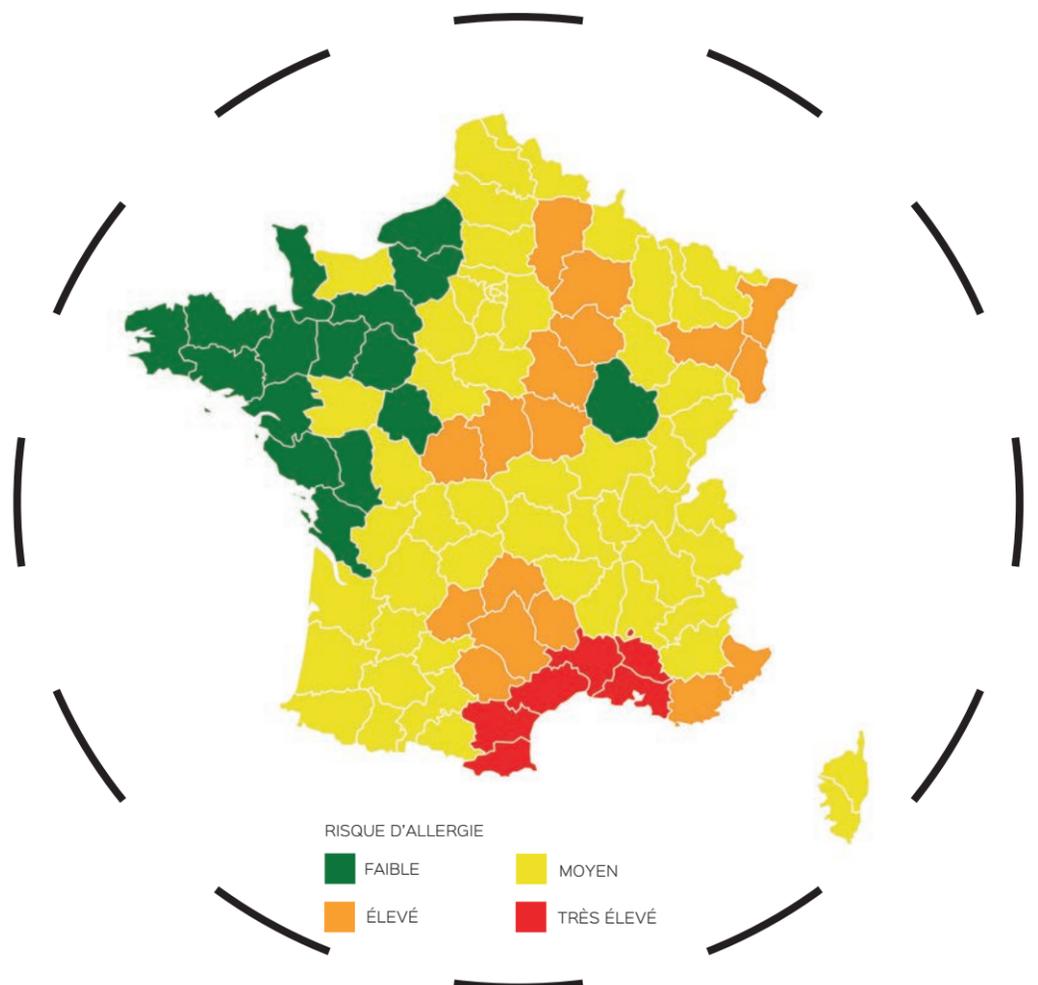
moisissure ou aux poils d'animaux. Ce n'était pas le cas avant. De même, le nombre d'affections sévères ne cesse d'augmenter avec des réactions de type anaphylactiques. Cela pourrait devenir inquiétant si rien n'est fait pour mieux

prendre en compte le phénomène dans son ensemble.»

« On parle depuis longtemps de maladie saisonnière, mais les risques sont présents toute l'année »

Nicolas Mathé ✍

CARTE DE VIGILANCE *actuelle des pollens*



Source : Réseau national de surveillance aérobiologique

Le POLLINARIUM une alerte efficace contre les pollens

SPÉCIMENS. Regrouper dans un petit espace les plantes, arbres et arbustes les plus allergisants d'une zone spécifique pour observer leur évolution. C'est le but d'un pollinarium sentinelle. En France, une dizaine de villes en disposent. Parmi elles, Tarbes, la seule d'Occitanie à en être pourvue. Le JT a voulu en savoir plus.

Jt



Les arbres bourgeonnent, les plantes fleurissent, les oiseaux reviennent, le printemps est bien la saison où la nature s'éveille. C'est aussi celle qui marque le retour de ce que l'on nomme "le rhume des foins" dans le langage courant et qui en réalité est une allergie au pollen. Pour informer les personnes touchées par ces allergies et étudier au plus près les plantes qui les causent, plusieurs villes françaises se sont dotées d'un pollinarium sentinelle. Ces jardins de quelques centaines de mètres carrés regroupent les plantes, arbres et arbustes les plus allergisants d'une zone donnée. La France compte une petite dizaine de pollinariums sentinelle, tous pilotés par l'Association des pollinariums sentinelles de France (AFPS).

En Occitanie, la ville de Tarbes est à ce jour la seule à disposer d'un pollinarium sentinelle. Graminées en pleine terre et arbres en pots - pour qu'ils restent à taille humaine - s'étendent sur 400 mètres carrés. C'est ici que Christophe Bouhacen, responsable des serres municipales, se rend pour observer des plantes comme la houlque laineuse, le fromental, le plantain, la flouve odorante, le dactyle aggloméré et des arbres comme le saule, le cyprès, le noisetier, le bouleau, ou encore le heaulme. Tous sont laissés à l'état naturel, sans ajout d'intrants chimiques et ont été ponctionnés dans un rayon de 20 kilomètres autour de Tarbes. Une sélection poussée jusqu'à l'orientation des plantes. «Pour chaque arbre, nous disposons de quatre échantillons prélevés au Nord, au Sud,

à l'Est et à l'Ouest de la zone. Pour les plantes, nous prenons 20 échantillons dans les quatre directions», précise Christophe Bouhacen. Chaque matin, le responsable, ou l'un des deux autres agents de son équipe, se rend au pollinarium pour scruter à l'œil nu les différentes espèces et noter dans son carnet celles qui diffusent du pollen. En

cette fin de mois de mars, les agents ont les yeux rivés sur le noisetier. L'équipe attend la fin d'émission de pollen pour cet arbre. «Le premier noisetier à avoir émis est celui orienté Nord, c'était le 30 janvier. Le Sud et l'Est l'ont fait le 6 mars.

Pour cet arbre, la fin est proche. Maintenant, on commence à surveiller le plantain, il ne devrait pas trop tarder à produire», note l'agent.

« Connaître les bonnes dates d'émission permet aux médecins d'ajuster le traitement des personnes allergiques »

Au pollinarium, les dates de début et fin d'émission de pollen sont capitales. Dès les premiers grains repérés, le relevé des agents est transmis à Catherine Chateau. Cette ingénieure en santé et environnement est le deuxième maillon qui compose la chaîne de surveillance du pollinarium. Responsable du service communal hygiène et santé (SCHS) de Tarbes, c'est elle qui vérifie que les dates d'émission des différentes espèces soient bien le reflet de ce qu'il se passe en milieu naturel. «Connaître ces dates permet aux médecins d'ajuster le traitement des personnes allergiques. Les allergologues peuvent intervenir avant même que la concentration de pollen dans l'air soit importante et qu'elle déclenche une crise chez le patient. Ce dernier aura été suivi en amont et pourra supporter ensuite une concentration plus forte de pollen. Ce qui fait du pollinarium un véritable outil de santé publique», décrypte Catherine Chateau. Ce travail de vérification terminé, la responsable du SCHS transmet, dans la journée, les relevés au docteur Jacques Gayraud,



allergologue référent du pollinarium de Tarbes depuis sa création. C'est lui qui, en concertation avec d'autres confrères, a énuméré les allergènes les plus fréquents dans la région et établi la liste des plantes à installer au pollinarium. Vice-président du Syndicat français des allergologues (Syfal), le médecin loue un dispositif qui lui permet de réaliser une analyse plus fine pour traiter ses patients. « Il y a 40 ans, on considé-

« Aujourd'hui, on sait qu'il y a des pollens de février de février à novembre »

rait que la grande saison des pollens était en mai-juin. Aujourd'hui, on sait qu'il y a des pollens de février à novembre. On peut également observer quels sont les allergènes qui pollinisent en même temps. Grâce au pollinarium, un patient

que j'avais désensibilisé à une graminée sait aussi qu'il est allergique au frêne », se réjouit le Docteur Gayraud. Une réussite qui pousse la ville de Tarbes à diffuser plus largement ses analyses, notamment auprès des médecins, et plus directement de la population.

Vanessa Vertus ✍

LA TÊTE D'AMPOULE

Un plan pour FREINER LA PROGRESSION DES ALLERGIES

ATCHOUM. Devant l'explosion du phénomène, les experts appellent à la mise en place d'un véritable "Plan allergies" en France. Isabelle Bossé, présidente du Syndicat français des allergologues (Syfal), détaille les propositions de mesures qui viseraient à mieux informer la population sur les allergies.

Entre 12 et 18 millions de Français souffrent d'allergie, dont 2 millions de cas sévères. Un constat qui devrait suffire à une prise de conscience générale pour arrêter la progression du phénomène, mais qui paradoxalement peine à convaincre. Que ce soit les pouvoirs publics ou les allergiques eux-mêmes. « C'est un fait que nous avons du mal à expliquer mais il faut savoir que les personnes attendent en moyenne 7 ans, une fois les premiers symptômes apparus, avant de se soigner. Même du côté des décideurs politiques, c'est une maladie très mal connue, certainement en raison de son caractère bénin », analyse Isabelle Bossé. Le Syndicat français des allergologues (Syfal), qu'elle préside, sonne la mobilisation en proposant un "Plan allergies", afin qu'une véritable stratégie se mette en place sur le sujet au niveau national. « La première idée est de parvenir à ce que les allergies soient labellisées Grande cause nationale par le Premier ministre. Nous avons espoir pour l'année prochaine », lance Isabelle Bossé. En attendant, le syndicat s'affaire déjà sur la création d'un groupe de travail réunissant patients, allergologues et la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), ainsi que les ministères de la Santé et de l'Écologie, pour prendre en compte l'importance de l'environnement dans les causes d'allergies.

« Nous manquons aussi cruellement de données épidémiologiques. Nous espérons ainsi que des fonds soient dégagés pour une étude globale sur l'impact social et sanitaire des allergies en France. Ce qui constituerait une étape primordiale pour l'amélioration de la prévention », poursuit la médecin. Dans le détail, les mesures proposées par le Syfal visent à mieux sensibiliser la population sur les risques encourus par le biais notamment de la création d'un Observatoire des allergies, la diffusion des informations sur les allergies dans les bulletins météorologiques sur l'audiovisuel public ou encore sur les plantes présentes dans les espaces accessibles aux publics et comportant un risque. « Un effort doit être aussi fourni pour une meilleure information des médecins généralistes et des pédiatres. C'est vers eux que les gens se tournent en premier. Il faudrait qu'ils soient formés car il n'y a que 1 500 allergologues en France : nous ne pouvons pas traiter 18 millions de patients à nous seuls », affirme Isabelle Bossé. Enfin, sur le plan environnemental, le Syfal compte également sur une diminution des seuils d'alerte pour la pollution aux particules fines et l'accélération de l'interdiction du diesel en ville.

Jusqu'à ce jour, les signaux renvoyés par les pouvoirs publics sont plutôt contradictoires. Alors que l'allergologie a été officiellement reconnue comme une spécialité en 2017, la Haute autorité de santé menace, elle, de dérembourser la désensibilisation. « Ce serait une catastrophe. Aujourd'hui, c'est le seul traitement curatif qui existe. Cela montre le travail qui nous reste à accomplir », souffle Isabelle Bossé.

Nicolas Mathé ✍



ISABELLE BOSSÉ

> Diplômée de la faculté de médecine d'Angers et titulaire du Diplôme de capacité d'allergologie et immunologie clinique, elle est présidente du Syndicat français des allergologues (Syfal).

👍 LA SOLUTION DE LA SEMAINE 👍

LA DÉSENSIBILISATION : un résultat durable

Allergiques aux pollens et graminées, avez-vous déjà pensé à la désensibilisation? Cette méthode consiste à inoculer régulièrement au patient de faibles doses d'allergène pour qu'il en soit peu à peu immunisé, comme un vaccin. Jusque dans les années 2000, cette opération s'effectuait par injections sous-cutanées, mais aujourd'hui, 90% se réalisent par voie sublinguale.

«La prise orale de gouttes ou de comprimés est bien plus efficace. En effet, la bouche contient beaucoup de cellules spécialisées qui travaillent l'allergène et le présentent aux cellules immunitaires buccales, de façon à ce que celles-ci fabriquent des anticorps protecteurs», souligne Alain Didier, pneumoallergologue, chef du pôle clinique voies respiratoires à l'hôpital Larrey. La prise orale est également moins dangereuse qu'une injection sous-cutanée qui peut engendrer des réactions asthmatiques ou urticaires.



Ainsi, l'allergologue prescrira six mois de prise quotidienne de gouttes ou comprimés de janvier à juin.

Si à l'issue de la première année une amélioration est observée, le traitement peut être reconduit les deux années suivantes, soit trois ans en tout. «De cette façon, le patient a 70 à 80% de chances d'être soigné durablement», souligne Alain Didier. Les gouttes et comprimés sont remboursés respectivement à 65% et 15% par la Sécurité sociale, le reste dépend des mutuelles. Toutefois, si au bout des six premiers mois aucune amélioration n'est perceptible, la désensibilisation a très peu de chance d'être efficace... En effet, comme pour tout médicament, il existe des patients naturellement répondeurs et non répondeurs au traitement. Par ailleurs, il est possible que la personne continue à réagir à un allergène autre que celui contre lequel on la désensibilise. La réalisation d'un nouveau diagnostic s'impose alors.

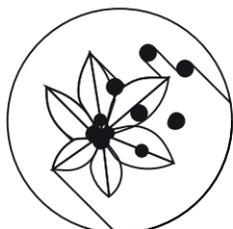
Fleur Oलगnier ✍

Jt



Au premier COUP D'ŒIL

Savoir que l'on est allergique est une chose, reconnaître la source allergène en est une autre. Grâce à l'application ArbrallergiK, lancée par le laboratoire ALK et le Réseau national de surveillance aérobiologique, la simple photo d'une feuille permet d'identifier l'arbre d'où elle provient et tout connaître de leur potentiel allergisant. Vous apprendrez également à éviter de vous exposer à leurs pollens. Disponible sur iPhone et Android.



Nouveauté

Géolocalisation

Régions sélectionnées pour vos alertes (3 max)

Pollens sélectionnés pour vos alertes (3 max)

Conseil sur le pollen présent dans l'air (alertes 1 à 3)

Météo

Nouveauté

Alerte pollution



DES ALERTES en temps réel

Pour anticiper les situations à risques, plusieurs organismes proposent l'envoi d'alertes gratuites en cas de prévision de pics de pollinisation. Le Réseau national de surveillance aérobiologique et le site alertepollens.org, notamment, vous informent par mail et confèrent quelques conseils de prévention. Il suffit de s'inscrire et répondre au questionnaire qui permettra aux plateformes de ne prendre en compte que les allergènes auxquels vous êtes sensibles, en fonction de la ville ou du département dans lequel vous vous trouvez.

🔗 alertepollens.org

🔗 pollens.fr

Cinq gestes QUI SAUVENT

Le printemps est là et l'on aperçoit déjà les premiers pollens voler négligemment dans l'air. Quelques gestes simples peuvent vous préserver de leur agression en cas d'allergies. D'abord, obstruer les orifices par lesquels ils pourraient s'immiscer en portant un chapeau, des lunettes et même un masque. Lavez-vous souvent les cheveux dans lesquels les pollens s'incrument facilement et pensez à changer de vêtements lorsque vous rentrez chez vous pour éviter de respirer ceux s'y étant déposés. Lors des lavages, préférez si possible le sèche-linge pour que le pollen ne s'incruste pas sur le linge propre. Pour finir, passez l'aspirateur régulièrement.





VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

Mieux connaître LE SYNDROME POLLEN-ALIMENT

Éviter de manger certains aliments peut s'avérer un bon moyen de limiter les effets néfastes en cas d'allergie croisée. On le connaît peu mais le syndrome d'allergie orale, aussi appelé pollen-aliment, est plutôt répandu et touche les personnes déjà allergiques aux pollens et aux graminées. En effet, après plusieurs années d'allergie respiratoire, certains patients développent une intolérance buccale à des fruits et légumes crus.

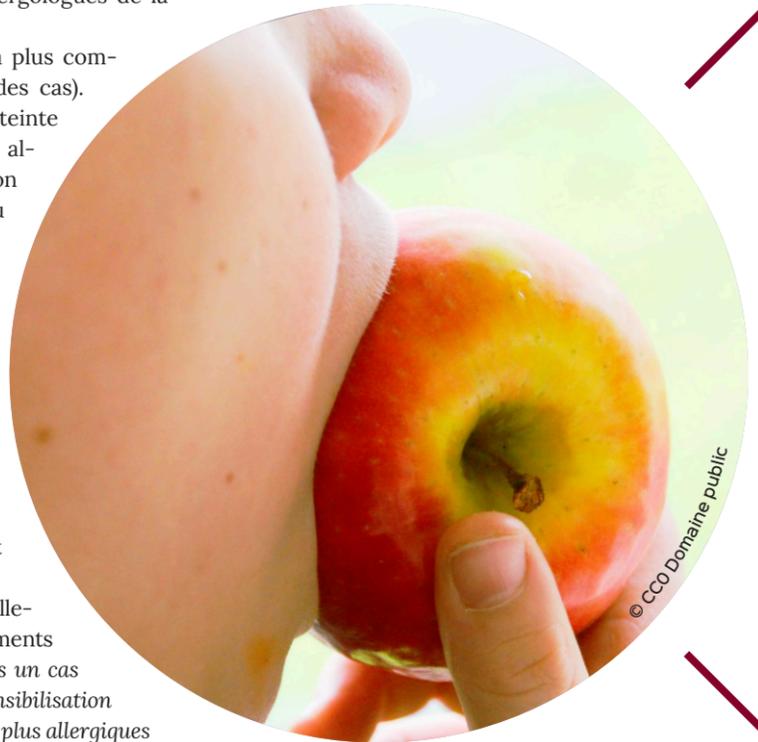
Picotements sur la langue, démangeaisons dans la gorge, gonflement des lèvres et parfois éruption cutanée autour de la bouche, les symptômes apparaissent de façon instantanée. « Les principaux allergènes du pollen ont une structure proche de certains aliments végétaux; l'organisme réagit donc à ces fruits et légumes comme à un pollen de brise printanière. Heureusement, les conséquences sont bénignes et ne durent que quelques minutes. L'amylase, une enzyme de la bouche, dégrade rapidement les allergènes », éclaire Michel Miguères, pneu-

moallergologue à la clinique de L'Union à Saint-Jean et président de l'Association des allergologues de la région toulousaine.

Le syndrome pomme-bouleau est la plus commune des allergies croisées (90% des cas). Environ une personne sur deux atteinte d'une pollinose au bouleau est aussi allergique à la pomme. Une situation qui ne concerne que l'aliment cru car la cuisson altère les composés allergisants du fruit, présents en grande quantité dans la peau. À la pomme, peuvent également s'adjoindre des intolérances à des fruits de la famille des rosacées (pêche, brugnon, abricot, cerise...) ou encore à la noisette. Parmi les autres syndromes pollen-aliments, on notera graminées-melon, graminées-banane, graminées-tomate et armoise-céleri.

Alors, que faire? D'abord, tout naturellement, éviter la consommation des aliments incriminés non cuits. En outre, « dans un cas sur deux on observe qu'après une désensibilisation au bouleau réussie, les patients ne sont plus allergiques aux fruits crus », affirme Michel Miguères. Tout n'est donc pas perdu pour les inconditionnels de la pomme...

Fleur Olgagnier ✍



Jt



IODINES

Voiture électrique en libre service ou avec voiturier



Sans abonnement - Stationnement libre et gratuit*



Télécharger dans
l'App Store

iodines.fr

05 82 08 52 70



DISPONIBLE SUR
Google Play

* sur la voirie dans la zone de libre service

LA SEMAINE EN BREF

4

Toulouse est la 4^e ville la plus jeune de France, d'après l'Agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse (Auat), qui a décortiqué les chiffres du dernier recensement de l'Insee. Au nombre de 300 000, les 15-29 ans représentent 22 % de la population de l'aire urbaine toulousaine. Montpellier et Lille arrivent en tête de ce classement, avec 23 % de jeunes, suivies de Rennes (22 %). La Ville rose devance Lyon, Bordeaux, Grenoble, Nantes, Paris et Marseille. Au niveau national, la tranche d'âge des 18-29 ans constitue 18 % de la population.

Mis à l'IDEX

Le jury des Initiatives d'excellence (Idex) n'a pas attribué le label à l'Université fédérale de Toulouse, qui devait apporter 25 millions d'euros par an pour financer la recherche et l'enseignement supérieur toulousains. Une enveloppe que la Ville rose espérait obtenir en rapprochant les universités Jean-Jaurès, Paul Sabatier et les écoles d'ingénieurs de l'INP et de l'Insa. Le syndicat Unef appelle tout de même les étudiants à poursuivre leur mobilisation « tant que le projet de fusion ne sera pas abandonné ».



Un vélo GRATUIT

Pour inciter les Toulousains à abandonner leur voiture lorsqu'ils vont travailler, la Maison du vélo leur prête gratuitement, pendant un mois, un vélo de ville, pliant ou électrique ainsi que le matériel adapté aux intempéries. L'association aide également l'utilisateur à établir un trajet domicile-travail sécurisé.



Des emplois au TAF

Jusqu'au 22 mars, le salon Travail avenir formation (TAF), organisé par la Région Occitanie, propose 3 000 offres d'emplois au parc des expositions de Toulouse. Quel que soit leur statut, les visiteurs pourront rencontrer 400 entreprises qui recrutent dans tous les domaines d'activité. Seront également présentées des offres de formation et des conseils d'orientation auprès de professionnels.

3,06 €

C'est le prix moyen du sandwich jambon-beurre à Toulouse, selon l'enquête annuelle du cabinet Gira Conseil pour le salon Sandwich & Snack show. Ce prix est plus élevé que la moyenne en France, qui est de 2,94€. Le jambon-beurre représente plus de la moitié des 2,9 milliards de sandwiches vendus en France 2017. C'est à Paris qu'il est le plus cher (4€), devant Bordeaux et Lyon (3,34€).

30 AGENDA

> DIMANCHE 25 MARS, 14 H

Une cinquantaine de caisses à savon seront lâchées du haut de l'avenue de la Colonne. À bord de leur engin sans moteur, les participants devront toucher des panneaux éparpillés sur un parcours de 350 mètres. Un avant-goût du grand carnaval de Toulouse, qui aura lieu le 7 avril prochain.

> DIMANCHE 25 MARS, 14 H

L'association pour la Résistance à l'agression publicitaire (RAP) de Toulouse propose une exposition sauvage dans le quartier Saint Cyprien, à l'occasion de la Journée internationale contre la pub. Des panneaux seront recouverts par des créations artistiques, pour revendiquer la liberté de "non-réception" de la publicité.

Joël AVIRAGNET

Dimanche 18 mars, le candidat PS Joël Aviragnet a remporté le deuxième tour de l'élection législative partielle de la 8^e circonscription de Haute-Garonne avec 70,17% des suffrages et 10 000 voix de plus que son adversaire Michel Montsarrat (LREM). Un résultat bien meilleur que



celui réalisé par l'ancien suppléant de Carole Delga lors du scrutin de juin dernier (50,07 % des suffrages), avant que celui-ci soit annulé par le Conseil constitutionnel.

L'HOMMAGE

Six ans après le drame, deux cérémonies d'hommage aux victimes de Mohamed Merah ont eu lieu lundi 19 mars, à l'école juive Ozar Hatorah, rebaptisée Ohr Torah, et au square Charles-de-Gaulle.

À l'automne dernier, la justice a condamné le frère du terroriste à 20 ans de réclusion pour association de malfaiteurs terroriste. Un procès en appel doit se tenir l'an prochain à Paris.



GRAND ANGLE

Tour Occitanie : peut-on faire un GRATTE-CIEL ÉCOLOGIQUE ?

GREEN BUILDING. Alors que le projet de gratte-ciel dans le quartier Matabiau est en passe de devenir la nouvelle controverse du moment dans la Ville rose, les promoteurs assurent sa défense en mettant en avant son caractère écologique. Réelle prise en compte de l'environnement ou opération de greenwashing comme le dénoncent les opposants ? Le JT fait le point.

La réunion avait pourtant bien commencé. Mais la présentation, le 13 mars dernier, du projet Toulouse-Euro-Sud-Ouest (TESO) a été l'occasion pour de nombreux détracteurs de dénoncer l'ambition du maire de Toulouse, Jean Luc Moudenc. Dans la ligne de mire des opposants : la Tour Occitanie, haute de 150 mètres, prévue pour être érigée à côté de la gare Matabiau afin d'accueillir dès 2022 un véritable quartier vertical : 80 appartements, un hôtel Hilton, 11000 m² de bureaux, une zone commerciale, un restaurant panoramique et des locaux pour la SNCF. Ce projet privé, porté par la Métropole au travers de la société semi-publique Europolia, est présenté comme particulièrement vertueux en matière environnementale. « Nous devons accepter la densification des villes si l'on veut éviter l'étalement dans les campagnes », insiste Francis Cardete, du cabinet d'architecte Kardham (ex-Cardete et Huet), qui participe à son élaboration. La tour, elle-même, est selon lui « pensée pour fonctionner 24 heures sur 24 en s'adaptant aux différents usages » avec également « une double peau en verre sur sa façade, lui permettant de gérer les variations de températures ».



Pour les Toulousains, le symbole le plus visible sera la spirale verdoyante courant autour de la façade. Une tentative pionnière, « qui peut permettre de faire avancer la recherche », soutient Étienne Guitard, membre de l'association des professionnels de l'urbanisme de Midi-Pyrénées. Peut-on faire pousser des arbres sur la façade d'un immeuble ? « Dans ce type de construction, il ne s'agit pas en soi d'un mur végétalisé mais plutôt de jardins suspendus à très grande hauteur, qui nécessitent des compétences

« On ne sait pas aujourd'hui faire des tours à énergie positive de plus de 50 mètres de haut. »

particulières et un entretien fortement coûteux. » D'où l'installation d'une grue rétractable au sommet de la tour. Plus que d'une forêt haut-perchée, il s'agirait bien « d'arbustes allant de 4 à 6 mètres de haut, adaptés au climat local et arrosés par un système de goutte-à-goutte », selon Francis Cardete. Reste que, pour l'heure, il est difficile d'avoir un retour d'expérience, le seul modèle du genre, la tour Bosco verticale, à Milan n'a été achevée qu'il y a trois ans.

Or, « on ne sait pas aujourd'hui faire des tours à énergie positive de plus de 50 mètres de haut », soutient Richard Mebaoudj, riverain et président du collectif Non au gratte-ciel de Toulouse qui dénonce « une forme architecturale dépassée qui consomme un quart de plus d'énergie que des immeubles plus petits, pour une surface égale ». Bâti plus haut implique en effet des fondations et des matériaux plus résistants. Surtout, les opposants dénoncent le timing, avec un démarrage de la construction dès 2019, alors que de nouvelles normes plus contraignantes entrent en vigueur un an plus tard, en 2020. À ces interrogations, l'architecte Francis Cardete répond : « Le projet est prévu avec des consommations d'énergies inférieures de 20% par rapport aux normes actuelles. » Mais la question est aussi plus politique, puisqu'en retardant d'un an le projet, celui-ci pourrait être discuté lors des élections municipales du printemps 2020. « Le printemps architectural toulousain », promis par le maire, pourra-t-il attendre le verdict des urnes ?

Grégoire Souchay ✍

Retrouvez l'intégralité du spectacle

Enfoirés 2018
Musique !

AMIR - JULIEN ARRUTI - JEAN-LOUIS AUBERT - BÉNABAR
AMEL BENT - TAREK BOUDALI - PATRICK BRUEL - NICOLAS CANTELOUP
SÉBASTIEN CHABAL - VINCENT CHAILLET - JULIEN CLERC
PATRICK FIORI - LIANE FOLY - ÉLODIE FONTAN
MARIE-AGNÈS GILLOT - KENDJI GIRAC - JENIFER - MICHAEL JONES
CLAIRE KEIM - PHILIPPE LACHEAU - MICHÈLE LAROQUE
MARC LAVOINE - CHRISTOPHE MAÉ - MIMIE MATHY - MC SOLAAR
KAD MERAD - LORIE PESTER - SOPRANO - TAL
CHRISTOPHE WILLEM - MICHAËL YOUN - ZAZ - ZAZIE ...

Disponible en double CD et double DVD

PLUS QUE JAMAIS, LES RESTOS DU COEUR ONT BESOIN DES DONS DE CHACUN !
CHAQUE CD OU DVD VENDU = 17 REPAS OFFERTS

L'INTÉGRALITÉ DES BÉNÉFICES DE LA VENTE DES DOUBLES CD ET DVD SERA REVERSÉE AUX RESTAURANTS DU COEUR POUR LEURS ACTIONS 2018/2019.

Pour vos dons aux Restos

PAR CHÈQUES À : RESTAURANTS DU COEUR - 75515 PARIS CEDEX 15
PAR INTERNET : WWW.RESTOSDUCEUR.ORG



ET MAINTENANT ?

Comme un air de MAI 68

BARRICADE. Il y a 50 ans, les étudiants toulousains marchaient sur le Capitole. Ce 22 mars 2018, les étudiants, les cheminots, la fonction publique hospitalière, les contrôleurs aériens et bien d'autres vont descendre dans la rue. Ce mouvement de grève unitaire annonce-t-il pour autant un nouveau Mai 68 ?

«À Toulouse, Mai 68 a commencé le 25 avril avec les étudiants de la faculté de Lettres barricadés dans un amphi rue Lautman», raconte Gilbert Laval, historien et ancien correspondant de "Libération" à Toulouse. Dans "Le gauchisme flamboyant, l'après 68 à Toulouse", qu'il vient de publier aux Éditions Cairn, Gilbert Laval revient sur la façon dont la Ville rose a vécu ces années de révolte. En 1968, Toulouse est la première ville universitaire à suivre le mouvement parisien. Ce 25 avril, en plein centre, les étudiants de lettres affrontent ceux de droit «à grands moulinets de barre de fer». Comme tout le pays, la ville est paralysée par une grève générale qui touche toutes les grandes entreprises. Les étudiants bloquant les universités veulent s'allier aux travailleurs. Le 24 mai, ils se dirigent vers le Capitole, comptant rallier à leur cause les employés municipaux. Mais les patrons des syndicats calment le jeu. La manifestation se termine «en queue de poisson». À Toulouse, s'il n'y a pas eu de volonté de prendre le pouvoir par la force, la ville a été marquée par une forte mobilisation. À plusieurs reprises, 50 000 personnes, dont le maire Louis Bazergue, défilent dans les rues pour réclamer la démission du général de Gaulle ! «En 68, chaque ville avait une identité politique très prononcée, maoïste, trotskyste... Toulouse avait la par-



ticularité de représenter toutes les tendances du gauchisme», poursuit Gilbert Laval.

Le climat politique toulousain est alors marqué par la proximité de l'Espagne franquiste et la présence d'opposants en exil, dont d'anciens combattants.

«Cette atmosphère pénétrait la ville d'une façon incroyable», raconte Gilbert Laval. Au regard de l'histoire, la mobilisation

«Aujourd'hui, il n'y a pas de rêve collectif, comme c'était le cas en mai 68»

actuelle ne semble pas avoir la même ampleur qu'en 68. Pourtant, selon le rapport très sérieux de l'association Entreprise & Personnel, publié fin 2017, le risque d'explosion existe. Si le gouvernement ne parvient pas à convaincre, «une convergence des luttes serait possible en mai 2018», note le rapport.

Car les raisons du mécontentement sont nombreuses. À l'université Jean-Jaurès, bloquée depuis trois semaines, les étudiants s'opposent à la fusion des universités et à la sélection pour y entrer. Ils vont se joindre aux fonctionnaires manifestant contre les mesures d'austérité du gouvernement (suppressions de postes, etc.). Néanmoins, Gilbert Laval n'entrevoit «aucune structure qui

pourrait porter un projet de changement. Aujourd'hui, il n'y a pas de rêve collectif, comme c'était le cas en mai 68 où nous sortions d'un monde tellement fermé», ajoute le journaliste. À l'université Jean-Jaurès, Lina, membre de l'Union des étudiants de Toulouse, veut croire «aux lendemains qui chantent»: «Certaines années nous avons du mal à mobiliser, mais on sent que la situation est très tendue et pourrait bien s'enflammer... comme en Mai 68!» Reste aux jeunes générations à «inventer autre chose», lance Gilbert Laval, persuadé malgré tout «qu'il n'y a pas de combat perdu d'avance».

Maylis Jean-Préau ✍

ÇA BOUGE !

Des étudiantes AU SECOURS DES PLATANES du Canal

PATRIMOINE. Une équipe de six étudiantes de la Toulouse Business School organise une après-midi de sensibilisation et de collecte de fonds pour aider au renouveau du Canal du Midi, dont les platanes subissent les ravages du chancre coloré. Samedi 24 mars, au Jardin des plantes, on rend hommage à ce symbole des terres occitanes.



Quelque 42 000 platanes bordant le Canal du Midi sont gravement menacés, et beaucoup ont déjà dû être coupés. Le fléau porte le nom de chancre coloré. Une maladie dévastatrice qui a conduit à la mise en place d'actions menées par Voies navigables de France (VNF), gestionnaire du canal, pour diagnostiquer les arbres atteints, abattre ceux-ci, et en planter de nouveaux. Une moyenne de 2500 arbres par an, tel est l'objectif de VNF, qui compte, depuis l'an passé, sur la motivation d'étudiantes toulousaines pour leur venir en aide. Annabelle Gardach fait partie du collectif et finalise les derniers préparatifs pour

la journée "Tou'gether pour le Canal du Midi" du 24 mars : «L'idée est de sensibiliser le public à la préservation du Canal et de récolter des fonds.» Au Jardin des plantes, jeux de pistes, concerts et petite restauration seront proposés. Toutes les sommes collectées seront entièrement reversées au financement du projet. Des animations se dérouleront aussi sur les berges, sous forme de balades guidées à vélo, pour (re)découvrir l'ouvrage de Pierre-Paul Riquet. Mais aussi pour profiter de ces fameux platanes, qui, d'ici une quinzaine d'années, seront probablement absents du paysage pour être remplacés par des essences mieux adaptées. «On trouvera des tilleuls à grandes feuilles, des érables, mais surtout des chênes chevelus, qui permettront de recréer la voûte arborée», explique Annabelle Gardach, qui comme ses camarades est devenue incollable sur les tenants et les aboutissants de cette vaste opération de replantation. Rendez-vous est pris donc, samedi 24 mars, dès 14 heures.

Claire Villard ✍

ELLE MÉRITE DE FAIRE LA UNE

Annie BECK

Sauvée de la déportation

À 93 ans, Annie Beck témoigne pour dire l'indicible et dénoncer « l'indifférence passive », qui a permis les atrocités de la Deuxième Guerre mondiale. L'exposition "Gamins d'hier, ados d'aujourd'hui", organisée au Musée de la résistance et de la déportation jusqu'à fin septembre, raconte notamment son histoire.

✍ Monique Castro



© Franck Alix / JT

MENACE. Née en 1925 à Varsovie, Annie Beck, qui s'appelait Anna Bach, grandit à Nancy où elle passe « une enfance heureuse ». En 1940, fuyant l'avancée des nazis, la famille part à Bordeaux. Obéissant aux lois de Vichy, son père se fait recenser comme Juif. « Je n'ai jamais compris qu'il l'ait fait. Il disait pourtant qu'il n'avait rien à cacher », regrette-t-elle.

ÉVASION. La famille est arrêtée en juin 1941, Anna est enfermée avec son père dans un camp près de Tours. Ses petites sœurs, Hélène, 12 ans, et Ida, 9 ans, trop jeunes pour être internées, sont assignées à résidence avec leur mère, tout près du camp « gardé par des Français ». Un matin de juillet 1942, les Allemands sont arrivés. « Ils nous donnaient des coups de crosse. Nous faisons la queue pour monter dans les camions quand mon père a repéré un trou dans les barbelés. Il m'a dit: "Cours Anna". Je ne l'ai jamais revu. »

CACHÉE. Recueillie par des résistants, Anna se réfugie à Toulouse chez sa tante avant d'être prise en charge par le réseau du cardinal Saliège, l'un des rares responsables religieux à avoir aidé les Juifs. Elle est cachée pendant deux ans au couvent de Notre-Dame de Massip, dans l'Aveyron, avec 80 autres enfants juifs. C'est là qu'Anna, « trop connoté », devient Annie.

HORREUR. « Un jour, je suis revenue à Nancy, voir l'appartement où je vivais. » Un homme l'accoste dans la rue : « Tu es la petite Bach ? J'étais avec ton père à Auschwitz. » Elle apprend que ce dernier faisait partie des commandos qui retiraient les corps des chambres à gaz. Le jour où il a vu ceux de sa femme et de sa fille, il s'est jeté sur les fils de fer barbelés électrifiés.

VIVANTE. À la fin de la guerre, Annie retourne chez sa tante, à Toulouse : « Pas question de reprendre mes études, il fallait que je gagne ma vie. » Elle apprend le secrétariat en six mois et, à 19 ans, rencontre celui qui deviendra son mari. « J'avais décidé de vivre. On doit se souvenir, mais ne pas être prisonnier du passé », lance-t-elle.

TOP WEB



🐦 @pierreplugas / 20-03 : « Pour me mêler de ce qui ne me regarde pas comme prof @UT1Capitole, j'ai l'impression que les grévistes @UTJeanJaures massacrent en quelques jours des années de réhabilitation #mirail. J'approuve la décision @VidalFrederique de mise sous tutelle »

🐦 @JAviragnet / 20-03 : « Très heureux de participer au point presse de l'AssembléeNat aux côtés de Boris Vallaud. Nous tirons deux leçons de mon élection: c'est une renaissance de la gauche notamment dans les territoires et c'est un message envoyé au #gouvernement »

📌 Deux pieds deux roues Toulouse / 21-03 : « Toulouse métropole opposée au péage urbain :

1. "ce serait une pratique discriminatoire pour les banlieusards" selon M. Lattes. Mais la discrimination est déjà présente: ceux qui habitent loin de l'agglomération au grand air et au calme, ceux qui habitent près des voies rapides dans le bruit et la pollution. Que fait TM pour lutter contre cette discrimination?

2. "les péages limitent l'accessibilité à la ville et peuvent nuire à l'activité commerciale": non, ce sont les bouchons, le bruit et la pollution qui limitent l'attractivité. Que fait TM pour les résorber sérieusement en 2018?

Le péage urbain permet de financer des modes de déplacements non polluants.»

📌 Bertrand Serp / 19-03 : « Les républicains 31 de la 4ème circonscription préparent la journée de mobilisation du week-end 24&25 mars sur le thème « contre l'addition Macron = baisse du pouvoir d'achat des français ! Venez nous rejoindre aux métros capitole, basso cambô et st.cyprien et sur les marchés de st.aubin et st.cyprien à partir de 11h . On compte sur vous »

📌 Georges Méric / 15-03 : « L'accès au logement social est une priorité pour le Conseil départemental en tant que chef de file de l'action sociale.

Alors que la nouvelle loi de finances votée par le gouvernement met en péril notre système de logement social, par la réduction du loyer de solidarité dans le parc social ainsi que la baisse de l'APL, le Département reste mobilisé sur cet enjeu de société majeur. »

POINTS DE VUE

Faut-il inscrire LA CORSE DANS LA CONSTITUTION ? Et l'Occitanie ?



VIURE AL PAIS. En décembre, les Corses étaient appelés aux urnes pour élire les représentants de la nouvelle collectivité territoriale unique, née de la fusion des deux Départements et de la Région de l'île. Un modèle administratif qui s'applique également à la Guyane ou à la Martinique par exemple. Devant la victoire des nationalistes lors de ce scrutin, le président de la République Emmanuel Macron a ouvert la porte à une inscription de la Corse

La reconnaissance du statut spécifique de la Corse passe-t-elle par une inscription dans la Constitution ?

Pierre Esplugas-Labatut : Je partage l'idée défendue par ma famille politique, celle d'une République une et indivisible chère au général de Gaulle. Mais le juriste que je suis sait que cette indivisibilité ne doit pas être érigée en dogme absolu. Les lois de décentralisation actent déjà le caractère plurilégislatif de l'État. Par ailleurs, le particularisme des Outre-Mer existe et est reconnu dans la Constitution. La spécificité insulaire de la Corse peut donc justifier de l'y inscrire aussi. Il faut en revanche éviter toute dérive : pas de préférence locale dans le domaine foncier ni d'obligation de la langue corse à l'école.

Jean-François Laffont : La question englobe des enjeux beaucoup plus larges. Est-on toujours dans un État centralisé et a-t-on toujours les moyens de financer un tel sys-

tème ? Si oui, rien ne justifie une inscription dans la Constitution, mais ce n'est pas ma vision des choses. La reconnaissance de la Corse doit être le point de départ pour faire figurer toutes les composantes de la France dans la Constitution. Il ne s'agit pas de donner à l'île de Beauté plus de droits qu'aux autres territoires au motif de l'insularité ou de sa nouvelle organisation administrative.

Quid des autres particularismes régionaux, comme celui de l'Occitanie ?

Pierre Esplugas-Labatut : Le particularisme insulaire de la Corse est un fait établi. Sa situation géographique particulière entraîne une organisation et des conditions de vie particulières pour ses habitants. En revanche, on ne peut pas parler de particularisme pour les autres territoires. En ce sens, rien ne justifie d'inscrire chaque région à forte identité culturelle dans la Constitution.

Jean-François Laffont : Il est temps de reconnaître seurement les grandes cultures historiques de notre pays, comme la Corse, l'Occitanie, la Bretagne ou l'Alsace, qui font notre richesse et notre diversité. En entrant dans cette République d'adhésion, chacun se sentirait intégré, le débat serait plus apaisé, et les gens seraient d'autant plus heureux d'être Français et Européens en voyant leur culture respectée. Le risque de

communautarisme n'existe que si cette politique de l'autruche continue.

Quelles autres solutions envisager pour une meilleure prise en compte des particularismes régionaux ?

Pierre Esplugas-Labatut : Des initiatives existent déjà. Elles relèvent des collectivités locales qui doivent promouvoir les langues et cultures régionales, par le biais de l'enseignement notamment. C'est ce que nous appliquons d'ailleurs à la mairie de Toulouse grâce à nos politiques en faveur de l'occitan.

Jean-François Laffont : Une inscription dans la Constitution est le préambule indispensable. Sans cela, toute initiative se heurte au droit ou au bon vouloir des décideurs locaux. Par exemple, la France a signé la Charte européenne des langues régionales et minoritaires en 1999 mais ne l'a toujours pas ratifiée pour ces raisons juridiques. En 2008, il a été ajouté à la Constitution que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France », mais c'est encore insuffisant. L'occasion est ouverte de franchir une nouvelle étape. Sans cela, nous continuerons d'administrer des soins palliatifs à des cultures en train de mourir.

Thomas Gourdin ✍

GARCIA CÉDRIC

> Professeur de droit public à l'université Toulouse 1 Capitole notamment spécialisé en droit constitutionnel, porte-parole du parti Les Républicains en Haute-Garonne et adjoint au maire de Toulouse.

**MARINA RODRIGUES**

> Avocat et président de Convergencia Occitana, collectif toulousain qui rassemble une centaine d'associations et de structures œuvrant pour la promotion de la culture occitane.

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Région: la FRANCE INSOUMISE se dit "bâillonnée"

CALCULS. Les quatre élus de la France Insoumise, exclus de Nouveau Monde, se retrouvent sans groupe au Conseil régional. Ils dénoncent une manœuvre de Gérard Onesta, qui a selon eux élevé le seuil de formation des groupes à sept élus dans le but de les bâillonner, et envisagent un recours juridique.

Au sein du Conseil régional d'Occitanie, le règlement intérieur fixe à sept le nombre d'élus nécessaires à la formation d'un groupe. Un curseur d'abord placé à quatre puis revu à la hausse début 2016, explique le président du bureau de l'assemblée, Gérard Onesta. «Au départ, on avait fait la moyenne entre le nombre d'élus qu'il fallait en Midi-Pyrénées, qui était de six, et celui de Languedoc-Roussillon, qui était de deux. Mais, on s'est rendu compte qu'avec quatre élus, la barre était trop basse pour un parlement de 158. On a donc décidé qu'il fallait être autour de 4 à 5%». En comparaison, il faut cinq élus pour former un groupe parmi les 209 conseillers régionaux d'Île-de-France et le seuil est à quatre en Nouvelle-Aquitaine, où l'on dénombre 183 élus.

Aujourd'hui, la Région rassemble cinq groupes et six conseillers non inscrits. Parmi eux, les quatre élus France Insoumise, Liêm Hoang Ngoc, Guilhem Serieys, Myriam Martin et Jean-Christophe Sellin, qui souhaitent pouvoir créer un groupe et s'estiment bâillonnés après l'explosion du Nouveau Monde en Commun. En l'absence de groupe, ils sont privés de moyens matériels et de tribune dans le journal de la Région. «Nous n'avons pas voté le règlement intérieur, notamment en raison de ce seuil de constitution des groupes qui se retourne aujourd'hui contre nous. Et c'est d'ailleurs pour cela qu'il a été fomenté par Gérard Onesta afin de corseter la libre expression. Il faut que les courants politiques puissent s'exprimer», accuse Jean-Christophe Sellin. Sur ce point, la Région assure que «le règlement intérieur permet aux élus non inscrits de participer au débat démocratique, comme lors des



assemblées plénières, commissions permanentes et commissions sectorielles, dans le respect du pluralisme de la collectivité». Les élus FI ont par ailleurs pu conserver leurs responsabilités à la tête de la commission éducation-jeunesse ou au sein de la commission permanente. Myriam Martin pointe elle aussi le fait que «cet amendement a été présenté à la demande de M. Onesta pour empêcher un groupe éventuel à quatre. Il était destiné à l'époque aux trois élus régionaux du Parti de Gauche et à celui de la Nouvelle Gauche Socialiste. Les coups dans le dos sont une spécialité de M. Onesta. On ne peut pas prôner la démocratie participative et ne pas la respecter au sein son groupe», poursuit l'élue. Des propos que Gérard Onesta conteste. «Ma position, depuis toujours, est que si le curseur est trop bas, c'est un facteur d'instabilité au sein d'une assemblée parlementaire. Un groupe se retrouve alors sous la menace permanente de scission avec une surenchère de certains courants.»

Paul Périé ✍



Le REVENU UNIVERSEL en débat

Mesure phare du programme de Benoît Hamon lors de la campagne présidentielle, le revenu universel de base était au cœur d'une soirée débat organisée mercredi par Europe écologie-les Verts. Des représentants de la France Insoumise, de Générations.s et du Mouvement pour un revenu de base étaient présents pour discuter du montant, du financement, ou encore des conséquences sur les dispositifs de solidarité existants de cette proposition qui s'impose en France depuis plusieurs années.

POLITIC' PORTRAIT



FRANCK BIASOTTO, M. logement pragmatique

Adjoint au maire en charge du logement, président de Toulouse Métropole Habitat, maire du grand Mirail, Franck Biasotto est un homme aux multiples casquettes. À Toulouse, ville où la démographie est forte, son poste est crucial. Une position que cet ancien gestionnaire immobilier, macroniste convaincu, résume en un credo: «Construire beaucoup et mieux».

Franck Biasotto est tombé dans la politique «presque par hasard». Celui qui est aujourd'hui adjoint au logement à la mairie de Toulouse s'est d'abord passionné pour le droit. Maîtrise puis troisième cycle à l'université Paris 2 Panthéon-Assas en poche, il fait carrière dans les assurances et l'immobilier. L'explosion de l'usine AZF marque un tournant dans son parcours. Ses proches sont touchés par la catastrophe. Tout en habitant Paris, il s'engage dans le Comité de défense des victimes d'AZF et s'installe à Toulouse en 2005. Devenu vice-président du comité, il rencontre des élus, et parmi eux Jean-Luc Moudenc. Quand ce dernier fonde le club de réflexion "Toulouse avenir", après avoir perdu les élections municipales de 2008, Franck Biasotto le rejoint sans toutefois adhérer à un parti. «J'ai suivi un homme. Moi, le dogmatisme m'a toujours gêné, je travaille avec des gens de tous horizons», commente-t-il.

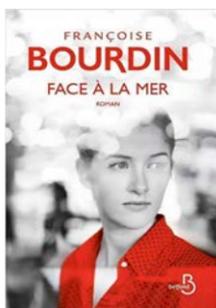
En 2014, Jean-Luc Moudenc devient maire, lui adjoint au logement. Fervent défenseur de la Tour Occitanie, il balaie les critiques des détracteurs du projet qui dénoncent le manque de concertation, l'absence de HLM et la future gentrification du quartier populaire de Bonnefoy. «Cette tour va donner un élan nouveau à Toulouse. Sur la question des HLM, je crois qu'il y a une incompréhension. Sur l'aire, il y aura 35% de logements sociaux», avance Franck Biasotto. La problématique du logement social, l'élue la connaît bien. Celui qui est aussi maire du grand Mirail a une idée bien précise du sujet. «Il ne faut pas concentrer les populations les plus défavorisées dans les quartiers déjà difficiles. Il faut construire des logements qui puissent accueillir tout le monde et répartir le logement social sur l'ensemble de la métropole», note-t-il. Une position sujette à débat alors qu'une enquête de "Mediapart" pointe de possibles discriminations dans l'attribution des HLM par Toulouse Métropole Habitat. Un vaste chantier pour lequel il consacre toute son énergie. Car ce macroniste convaincu qui félicite l'action «d'un président qui rénove la France», ne veut afficher pour le moment d'autres ambitions.

Vanessa Vertus ✍



Jeux CONCOURS

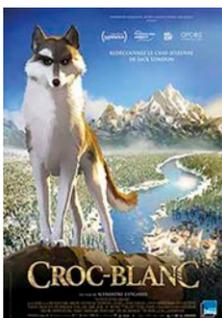
Gagnez l'un
de ces cadeaux
en envoyant
un mail à : [redaction
@lejournaltoulousain.fr](mailto:redaction@lejournaltoulousain.fr)
Mettre en objet :
Jeux concours
*Dans la limite des stocks
disponibles



LIVRE

"Face à la mer"

Mathieu tient une librairie à qui il voue tout son temps jusqu'au burn-out. Il va alors se réfugier dans la maison de son ami César qu'il a acheté en viager. Tous ses proches se succèdent pour le ramener à la raison, mais c'est encore dans l'adversité qu'il est le meilleur et trouve comment redonner un sens à sa vie.



LIVRE

"Croc-Blanc"

Croc-Blanc est un fier et courageux chien-loup. Après avoir grandi dans les espaces enneigés et hostiles du Grand Nord, il est recueilli par Castor Gris et sa tribu indienne. Mais la méchanceté des hommes oblige Castor-Gris à céder l'animal à un homme cruel et malveillant. Sauvé par un couple juste et bon, Croc-Blanc apprendra à maîtriser son instinct sauvage et devenir leur ami.

SORTIR

Dans les coulisses DU VIVRE ENSEMBLE



LUMIÈRE. Les 23 et 24 mars prochains, la compagnie Paradis Éprouvette présentera sa dernière création, "La Grande Histoire du vivre ensemble", au théâtre du Pavé. Inspirée par un an de rencontres avec des collégiens dans le cadre du Parcours Laïque et Citoyen (PLC), cette pièce interroge avec vitalité la place de l'humanisme et de ses valeurs dans la société actuelle.

Comment mettre en scène l'humanisme? Voilà ce qui tourmente et réunit sur les planches les trois personnages de cette pièce. Lisa et Paula sont deux jeunes comédiennes qui rêvent d'interpréter de grands rôles féminins. Mais Sam, leur metteur en scène, un homme plus âgé et emprunt d'un profond sens moral et citoyen, espère leur communiquer son appétit d'engagement. Dans une loge puis sur un plateau de théâtre et alors qu'une catastrophe menace aux portes de la salle, le public assiste aux houleuses séances de travail, dans une mise en abîme où le 6^e art dévoile l'envers du décor. « Pour essayer de répondre à cette question, les personnages se plongent dans le siècle des Lumières. On les découvre en plein travail de création et de réflexion sur une collecte de textes de Rousseau, Olympe de Gouges, Luc Ferry et bien d'autres. Chaque fois qu'ils abordent un nouveau texte, les protagonistes réagissent avec l'actualité et ce qu'ils sont aujourd'hui.

Les œuvres classiques surgissent au milieu d'une dramaturgie contemporaine qui mêle acrobatie, musique en direct et arts visuels », dévoile Marc Fauroux, l'auteur et metteur en scène.

Si les grands textes fondateurs semblent intemporels, leur interprétation n'est pas toujours aussi universelle qu'on pourrait le croire. « On parle facilement des valeurs, notamment celles de la République, mais sans les expliquer. Or, la compréhension peut dépendre du contexte. Ça ne suffit pas d'utiliser le mot, il faut y mettre du sens », soutient Marc Fauroux. Face à ces écrits, les comédiens vont tenter de s'entendre et se comprendre, au-delà des différences d'âge, de sexe ou de sensibilité. « Je ne suis pas un homme de message, même si je fais du théâtre engagé. Je n'ai pas un manifeste à défendre ou une vérité établie à prôner. J'essaie seulement de poser des questions... Il y a un côté épopée dans le vivre ensemble. Et il faut rester novateurs, inventifs et imaginatifs pour mener à bien cette aventure », poursuit Marc Fauroux. Depuis plus de 10 ans, la compagnie Paradis Éprouvette a fait de l'engagement sa marque de fabrique en multipliant les lectures, bords de scène

« Il y a
un côté épopée
dans le vivre
ensemble »

et autres propositions pour aller à la rencontre du public. C'est donc dans la continuité d'interventions en collège, dans le cadre du Parcours laïque et citoyen, qu'est née "La Grande histoire du vivre ensemble". « Notre objectif était d'apporter aux collégiens des outils qui leur permettent de comprendre les conflits qui opposent les citoyens. Leur apprendre à différencier l'émotion et la réflexion, par le biais d'interventions sur l'art oratoire. Avec eux, nous avons abordé plusieurs thèmes comme l'amitié, le handicap ou la religion. Ça a été une expérience très riche que nous avons eu envie de partager avec le plus grand nombre. Cette énergie se retrouve dans la pièce. Le personnage de Lisa, par exemple, a hérité de cette insolence qui permet de resituer le personnage du metteur en scène... Car l'opposition fait aussi avancer ! », conclut le metteur en scène.

Nicolas Belaubre ✍

Le Parcours laïque et citoyen (PLC) est un dispositif de partenariat avec des associations mis en place par le Conseil départemental depuis la rentrée 2016. Il permet de proposer, à l'ensemble des collégiens de la Haute-Garonne, des actions concrètes et originales destinées à promouvoir le principe de laïcité et à encourager l'appropriation des valeurs de la République.

SORTIR

**Le Bon Mélange**

17 avenue d'Andromède, Blagnac

05 32 59 54 61

De 10 à 23 heures

sauf le samedi (15 à 23 heures)

Fermé le dimanche

LE BON MÉLANGE

pour des mariages réussis entre vin, bière et fromage

ASSOCIATION. Du nouveau dans l'écoquartier Andromède à Blagnac avec l'ouverture récente du Bon Mélange. Ce bar à vins, bières et fromages entend dynamiser et animer cette zone en proposant des produits locaux et frais.

Convivial, simple et efficace ! Ouvert à la mi-février au sein de la zone Andromède à Blagnac, Le Bon Mélange est un bar qui propose du vin, de la bière, du fromage et un peu de charcuterie (accompagné de pain, salade et fruits secs). Que ce soit sur place ou à emporter, le midi ou en soirée, salariés de Safran, Airbus et Akka Technologies (trois grosses entreprises du secteur) ou habitants du quartier peuvent s'y restaurer en choisissant parmi les planches au menu intitulées "Les associés", "Les frangins" ou "La rencontre" (entre 13 et 19€). Le tout arrosé de vin ou de bière !

Ces mariages entre boissons et nourriture ont d'ailleurs inspiré le nom du bar : Le Bon Mélange. « Nous ne sommes pas experts, mais nous essayons de proposer les meilleurs accords alcool-fromage aux clients », explique Nathan Poncet, cofondateur aux côtés de Dorian Frayssinet et Sébastien François. Ni zythologues ni œnologues, les trois jeunes hommes travaillaient jusqu'alors dans le domaine sportif. Deux d'entre eux sont gérants de la

« Nous essayons de proposer les meilleurs accords alcool-fromage aux clients »

salle de fitness L'Orange Bleue à Saint-Lys depuis 2016, tandis que le troisième dirige une salle de la même enseigne à Toulouse depuis 2015 : « C'est d'ailleurs par le biais de ce réseau que nous nous sommes rencontrés. »

Aujourd'hui, ils continuent leur première activité, mais consacrent 80% de leurs temps au Bon Mélange.

Avec une centaine de clients par jour, ce bar séduit par son décor, qui se veut chic et vintage grâce aux nœuds papillon des fondateurs-serveurs, mais également décontracté avec ses mange-debout et ses tables sans nappes. Mais Le Bon Mélange attire surtout par la qualité de ses mets.

Si certains produits viennent de tout l'Hexagone et parfois même d'Espagne (pour la coppa ou le chorizo par exemple), la plupart sont d'origines régionales. Ainsi, on retrouve la bière pression BBT du Brasseur Toulousain (Cornebarrieu) mais aussi des bières locales, comme la Ratz (Lot), l'Oxit (Tarn) ou la Garonnette (Toulouse). Le vin provient essentiellement du Sud-Ouest et du Languedoc-Roussillon. Une origine d'ailleurs « très appréciée

des Toulousains car il leur rappelle les vacances et ses ambiances conviviales », souligne Nathan Poncet. Côté fromages, à côté des traditionnels Comté et Morbier, plusieurs productions locales sont proposées dans une vitrine incrustée au bar, comme le célèbre Rocamadour ou le plus confidentiel Croseta.

Aux beaux jours, la terrasse permettra de recevoir davantage de clients. Pour l'instant, Le Bon Mélange peut accepter simultanément 75 personnes au maximum. S'ils ne communiquent pas sur le chiffre d'affaires visé, les fondateurs du Bon Mélange sont ravis de l'accueil réservé à leur établissement par les habitants et les travailleurs du quartier. Le mariage semble avoir bien pris.



© Franck Alix / JT

La relève POLITIQUE

CITOYENS. Le harcèlement, le gaspillage, les établissements scolaires tristounets... Quand il est demandé aux jeunes élèves qui siègent au Conseil départemental des collégiens de travailler à l'amélioration de leur quotidien, ils soulèvent des thèmes concrets. Élus pour deux ans, près de 70 adolescents de Haute-Garonne veulent faire entendre leurs voix.

Une fois par mois, 68 élèves issus de 34 collèges de Haute-Garonne convergent vers le siège du Département à Toulouse. Élus pour deux ans, ils développent des projets qui leur tiennent à cœur au sein de cinq commissions et se sentent investis d'une mission toute politique : « Représenter notre établissement et améliorer la vie des collégiens », dit Emma, en 4^e au collège Léo-Ferré de Saint-Lys. « Par exemple, le harcèlement, les discriminations, ce sont toujours les adultes qui en parlent, on ne laisse pas la parole aux enfants », estime un jeune conseiller. À côté de lui, ses copains acquiescent.

En ce mercredi matin, la dizaine d'adolescents de la commission architecture est plongée dans la pénombre. Ils découvrent le montage de leur clip. L'œuvre s'ouvre par cette voix off : « On vit tous les jours dans des collèges et l'on nous demande rarement notre avis. On a eu deux ans pour relever le défi de développer un regard critique sur l'architecture. » Et ils espèrent bien se faire entendre, d'autant que deux architectes leur ont transmis des notions clé : « La symbolique, l'in-

sertion dans un site, l'accès, la sécurité, la luminosité... » Un enseignement qui a porté ses fruits : « Il ne faut pas se priver de lumière naturelle », assurent les enfants. En revanche, « on a vu des trucs qui ne vont pas du tout, comme des couleurs super fluo dans les escaliers, on se sent agressé ! » Ils n'aiment pas non plus « les cours souvent grises ».

« Il est important de les former en tant que futurs citoyens, les faire devenir des personnes éclairées, informées, à qui l'on apprend à réfléchir. C'est un acte éducatif. Et ça vaut le coup d'avoir leurs idées, leur focale d'adolescents ! », rappelle Marie-Claude Leclerc, vice-présidente du Conseil départemental à l'éducation et à l'enseignement. La preuve parfaite en est la vidéo de la commission solidarité sur le harcèlement. « C'est un des sujets auxquels on a pensé tout de suite ! Il y en a trop... », disent les conseillers en herbe, qui se sont mis en scène pour illustrer notamment le "happy slapping". La pratique consiste à mettre en ligne une agression, ce qui porte l'impact bien au-delà des grilles de l'établissement. « On veut ouvrir le débat sur le harcèlement par cette vidéo », disent-ils, estimant que « les interventions des adultes ne touchent pas les élèves ». « On pense que si c'est fait par d'autres jeunes, ça les sensibilisera plus », souligne Mathéo, du collège Camille-Claudé à Launaguet.

Dans une autre salle, la commission développement durable peaufine la maquette de son Livret de recettes zéro gaspi. Épaulés par les services environnement et communication du Conseil départemental, les jeunes conseillers mettent en page des recettes collectées (telle la soupe au trognon de chou). Et sur la couverture, ils positionnent la photo et le nom du

parrain de l'opération : le chef étoilé Yannick Delpech. Un travail déjà primé par l'association Les Eco Maires, qui porte un regard accru sur le développement durable.

Quant à la commission citoyens de la République, elle a choisi de réaliser un clip à partir de la chanson "Je suis" des Toulousains Bigflo & Oli. Pour illustrer « toutes les couches de la société ».

Ainsi pour jouer des SDF, « on a tous mis une fausse barbe », disent-ils en chœur. Inès, en 4^e à Saint-Lys, liste sur une feuille toutes les scènes qu'il reste à tourner : « Le prisonnier à Saint-Michel, la personne âgée seule, le réfugié, le raciste, l'étudiant... » Zoé, du collège Galilée à la Salvetat-Saint-

Gilles, note au tableau les saynètes déjà réalisées : « Le SDF, le malade, la religieuse, l'homo, le stressé au travail... » Pendant ce temps, Evan, président du Conseil départemental des collégiens, fabrique un décor en disposant une table, une chaise, un téléphone.

Dans quelques mois, tous passeront dans l'hémicycle du Département pour la restitution des travaux des commissions. Comme les grands. « C'est l'apprentissage de la démocratie, avec des débats, des votes et la valorisation de projets concrets », conclut Arnaud Pinaton, directeur adjoint à l'éducation.

« Le harcèlement est un des sujets auxquels on a pensé tout de suite ! Il y en a trop... »

Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



AVIS AU PUBLIC



AVIS AU PUBLIC

Concertation préalable sur le projet de renouvellement urbain du quartier IZARDS - TROIS COCUS / LA VACHE

Monsieur le Président de Toulouse Métropole informe que, par délibération du 15 février 2018, le Conseil de la Métropole a ouvert la concertation préalable sur le projet de renouvellement urbain du quartier Izards - Trois Cocus dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et sur l'aménagement du Cœur de Quartier Micoulaud - Trois Cocus.

Cette concertation sera ouverte du 26 mars 2018 au 13 juillet 2018.

L'élaboration du projet de renouvellement urbain du quartier Izards - Trois Cocus fait suite aux études urbaines menées par la collectivité et ses partenaires depuis 2007, en parallèle d'une importante concertation volontaire menée depuis 2011. Une première phase d'actions prioritaires (démolitions, réhabilitations et reconstructions de logements, aménagements d'espaces publics, constructions d'équipements publics...) a été réalisée dans le cadre d'une convention de projet approuvée en 2012. Le schéma directeur à long terme du projet urbain initial est traduit par des Orientations d'Aménagement et de Programmation dans le Plan Local d'Urbanisme depuis 2013. Pour tenir compte de la nouvelle géographie prioritaire de 2014 et des nouvelles orientations nationales et locales, les études ont été étendues sur le secteur ADOMA - La Vache. Le schéma directeur initial a ainsi été complété et actualisé, dans le cadre du protocole de préfiguration du NPNRU approuvé en 2016. Il fera prochainement l'objet d'une convention d'application avec l'Agence Nationale de Renovation Urbaine, définissant le programme d'actions de la collectivité et ses partenaires à échéance 2025.

Les enjeux et objectifs poursuivis par le projet de renouvellement urbain du quartier Izards - Trois Cocus / La Vache sont définis en tenant compte de la concertation volontaire menée jusqu'à présent :

- Améliorer le cadre de vie et l'image du quartier ;
- Connecter le quartier à son territoire ;
- Requalifier et diversifier l'habitat ;
- Allier « Ville Intense » et « Ville Nature » ;
- Redynamiser le Cœur de Quartier.

Dans le cadre du dispositif municipal « Coeurs de Quartiers », les objectifs spécifiques du projet « Cœur de Quartier Micoulaud - Trois Cocus » sont les suivants :

- Créer une véritable centralité de proximité, conviviale et attractive, à l'interface entre les quartiers Izards - Trois Cocus et Borderouge ;
- Redynamiser les abords des places Micoulaud et des Trois Cocus en intensifiant la mixité des logements, commerces, équipements, services et activités économiques... ;

- Conforter l'identité de faubourg, mettre en valeur le patrimoine bâti et reconstruire des architectures adaptées aux nouveaux modes de vie ;

- Faciliter et sécuriser les déplacements (voitures, piétons, cyclistes...).

La concertation volontaire sur le projet de renouvellement urbain continuera à associer pendant toute la durée du projet les habitants, usagers, associations locales, collectivités et toutes autres personnes concernées.

La présente concertation réglementaire s'inscrit dans la continuité du dispositif de concertation volontaire déployé jusqu'à présent sur le projet de renouvellement urbain et en tiendra compte. Elle se concrétisera notamment par des réunions publiques, des ateliers de concertation, notamment sur des aménagements d'espaces publics tels que le Cœur de Quartier Micoulaud - Trois Cocus. De plus, les habitants et le Conseil Citoyen continueront à être concertés sur le projet lors des commissions de quartier et des comités de suivi stratégiques du Contrat de Ville.

L'avancée des différentes études permet à Toulouse Métropole d'engager dès à présent, dans la continuité des initiatives volontaires mises en place jusqu'aujourd'hui, une concertation réglementaire au titre de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme sur :

- l'actualisation du schéma directeur du projet de renouvellement urbain global des Izards - Trois Cocus / La Vache et toute étude en découlant à inscrire dans la convention NPNRU ;

- l'aménagement du Cœur de Quartier Micoulaud - Trois Cocus.

MODALITÉS DE LA CONCERTATION

En vertu de l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme, les modalités de concertation du public suivantes ont été arrêtées :

- La tenue d'une réunion publique d'information et de restitution de la concertation volontaire menée en 2017, le lundi 26 mars 2018 à 18h30 à la Salle Ernest Renan, 5 chemin d'Audibert à Toulouse.
- Une exposition de panneaux présentant les grands objectifs du projet de renouvellement urbain et le schéma directeur à échéance 2025, ainsi qu'une restitution de la concertation volontaire menée en 2017, mise à disposition du public du 3 avril au 13 juillet 2018, aux jours et heures d'ouverture habituels du Point Info Mairie des Trois Cocus / Maison du Projet, 97 rue Ernest Renan à Toulouse.

- Un dossier de concertation mis à disposition du public du 2 mai au 13 juillet 2018, aux jours et heures d'ouverture habituels au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse, et au Point Info Mairie des Trois Cocus / Maison du Projet, 97 rue Ernest Renan à Toulouse.

- Un registre visant à recueillir les observations du public sera disponible au format papier dans ces 2 lieux du 3 avril au 13 juillet 2018.

- Un registre numérique visant à recueillir les observations du public sera disponible du 5 avril au 13 juillet 2018 sur la plateforme Je Participe accessible depuis le site web de Toulouse Métropole : <http://www.toulouse-metropole.fr/je-participe/concertations>. Les panneaux de l'exposition et le support de la réunion publique du 26 mars y seront téléchargeables à partir du 5 avril. Le dossier de concertation y sera également téléchargeable à partir du 2 mai.

A l'issue de cette concertation préalable, Monsieur le Président de Toulouse Métropole en présentera le bilan devant le Conseil de la Métropole, qui en délibérera.

CONSTITUTIONS



THEMIS CONSEILS YOUSOUPOV MANTOVANI LEFÈVRE ARAGOU Société d'Avocats 102 AVENUE JEAN RIEUX 31500 TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 mars 2018 à DREMIL-LAFAGE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : RF HOLDING EOLIEN.

Forme sociale : Société par Actions Simplifiée à associé unique.

Capital social : 342.262 Euros.

Siège social : Lieu-dit Le Castelet à DREMIL-LAFAGE (31280).

Objet social : La prise de participation dans la société LABRUGUIERE ENERGIES, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 € dont le siège social est sis à DREMIL-LAFAGE (31280), lieu-dit Castelet, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 788 428 183 et la gestion de ladite participation ; La souscription et la gestion de participations financières directes ou indirectes dans toutes sociétés de toutes formes par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion absorption ou par toutes autres modalités ; la cession de ces participations financières ; La gestion administrative et financière des sociétés filiales ; la réalisation de toutes prestations de services, de conseil et d'assistance au profit des filiales dans les domaines administratif, financier, commercial, du marketing et du management ; La participation directe ou indirecte dans toutes opérations industrielles ou commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, prise en gestion, association en participation ou autrement ; La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant aux activités spécifiées ; La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises pouvant se rattacher à l'objet social ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Mode d'admission aux Assemblées : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire.

Exercice du droit de vote : Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Cession des actions : Toute cession à un tiers non associé est soumise à agrément donné par décision collective prise à la majorité des deux tiers des actions composant le capital social, et sous réserve du respect du droit de préemption conféré aux associés.

Président : Monsieur Roger FALETTI, né le 29 décembre 1938 à GOYRANS (31120) et demeurant à DREMIL-LAFAGE (31280), lieu-dit Le Castelet.

Immatriculation de la Société au RCS de TOULOUSE.

Pour avis.

Il a été constitué le 13 mars 2018 une SARL à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination sociale : EURL CREASOLUTIONS Capital social : 3000€, Siège : 49 rue des Champs Elysées 31500 Toulouse. Objet : menuiserie et menuiserie métallique. Durée : 99 ans Gérant : M Nesme, demeurant 49 rue des Champs Elysées 31500 Toulouse. La société sera immatriculée au RCS de Toulouse

Suivant acte SSP en date du 20/03/2018, il a été constituée une sasu. Dénomination : JOINTEUR PLACO PLATRERIE. Sigle : JPP. Objet : Travaux de plâtrerie et d'isolation. Siège social : 4 impasse des bosquets appartement 26 31100 TOULOUSE. Capital : 500 €. Durée : 99 ans. Président: M. Ziad AMRI, 4 impasse des bosquets appartement 26 31100 TOULOUSE. Immatriculation RCS TOULOUSE.

REVENGE SECURITY PROTECT

Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 71 rue Ampère
Prologue II
31670 LABEGE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé à LABEGE en date du 9/03/2018, il a été constitué une société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : REVENGE SECURITY PROTECT

Forme sociale : Société par actions simplifiée ;

Siège social : 71 rue Ampère - Prologue II - 31670 LABEGE

Objet social : La société a pour objet, en France et dans tous pays : de fournir des services de surveillance humaine (prestations de prévention, de sûreté et de sécurité humaine), d'assurer le gardiennage de biens meubles ou immeubles et la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles, ou dans des véhicules de transport public de personnes (SSIAPI, 2 et 3, maître chien), de protéger des personnes, la réalisation de services liés aux activités de la sûreté et de la sécurité, la réalisation de formation liées aux activités de la sûreté et de la sécurité, la société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S de Toulouse

Capital : mille cinq cents euros (1 500 €) libérés entièrement, divisé en 100 actions de 15 euros constitué uniquement d'apports en numéraires.

Admission aux assemblées : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions

Exercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux actions de capital est proportionnel à la quotité du capital social qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : les transmissions d'actions consenties par l'associé unique s'effectuent librement. En cas de pluralité d'actionnaires, les actions de la société ne peuvent être cédées à titre onéreux, y compris entre actionnaires, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des 2/3 des actionnaires.

Présidence : Madame BONNERON épouse NEGRE Nelly, demeurant 90 route de Bouloc - 31340 VACQUIERS, nommée dans les statuts.

Immatriculation : Au registre de commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis et insertion,

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière
DÉNOMINATION : SCI ARAGON 31
SIEGE SOCIAL : 44 Rue d'Éaunes, A2, 31600 MURET

OBJET : Acquisition, construction, gestion et propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, la prise de tous intérêts et participations dans toutes les sociétés

DURÉE : 99 ans
CAPITAL : MILLE EUROS
APPORTS EN NUMÉRAIRE : MILLE EUROS

GERANCE : Monsieur SARI Celebi, demeurant 31 Rue du Lot, Appartement F4, 31100 TOULOUSE

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des conjoints, ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé.

Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que le conjoint, les ascendants ou descendants du cédant qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE.

Pour avis La Gérance

Pour votre DÉPÔT
d'annonces légales
et judiciaires



32 Rue Riquet
31000 Toulouse



annonceslegales@
lejournaltoulousain.fr

SNC TOLOSA Société en nom collectif au capital de 1 000 euros Siège social : 137 Rue Garance Bât.A Labège Innopole - 31670 LABEGE

Avis de publicité

Forme sociale : Société en nom collectif
Dénomination sociale : SNC TOLOSA
Siège social : 137 rue Garance Bât. A
Labège Innopole 31670 LABEGE

Objet social : l'acquisition de tous terrains, droits immobiliers comportant le droit de construire, la vente totale ou partielle de cet ensemble immobilier ou des terrains ; la construction sur ces biens et droits au moyen de contrats de louage d'ouvrage d'un ou plusieurs bâtiments de tous usages et destinations ; la vente totale ou partielle en l'état ou après travaux ; la vente à tous tiers, en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement ; la souscription des emprunts nécessaires à la réalisation des opérations, l'obtention de toutes garanties nécessaires à la mise en place du financement et des garanties financières ; toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 €
Date de signature des statuts : 22/01/18

Associés en nom :
La société SOFT, société anonyme à conseil d'administration au capital de 110368 €, avec siège 137 rue Garance Bât.A Labège Innopole 31670 LABEGE

La société GROUPE VIVALYS, société par actions simplifiée au capital de 4000000 €, avec siège 15 rue de Didenheim, 68200 MULHOUSE

Gérance : La société SOFT, société anonyme à conseil d'administration au capital de 110368€, avec siège 137 rue Garance Bât. A Labège Innopole 31670 LABEGE, associée

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

La Gérance.

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 9 mars 2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée
DÉNOMINATION : A.L.H DISTRIBUTION
CAPITAL : 1 000 euros
SIEGE : 18 Rue Felix Mathieu, 31100 TOULOUSE

OBJET : Distribution de prospectus et de presse gratuite

DURÉE : 99 Années
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT DES CESSIONS : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

ORGANES SOCIAUX
Nomination sans limitation de durée.
Président : Monsieur AL OGLAH Adnane, demeurant 18 Rue Felix Mathieu, 31100 TOULOUSE

IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour Avis et Insertion

Pour votre DÉPÔT
d'annonces légales
et judiciaires

32 Rue Riquet • 31000 Toulouse

www.lejournaltoulousain.fr



Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 19 mars 2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée à associé unique
DENOMINATION : GOMES FACADES
CAPITAL : 500,00 euros
SIÈGE : 1 Rue Pierre CAPELE – Appartement 1519 – 31600 MURET
OBJET : Travaux d'enduits de façades, d'isolation par enduits de façades, de peintures extérieures et intérieures.
DURÉE : 99 Années
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT DES CÉSSIONS : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
ORGANES SOCIAUX
 Nomination sans limitation de durée.
 Président : Monsieur Manuel MARTINS GOMES, demeurant 1 Rue Pierre CAPELE – 31600 MURET
IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour Avis et Insertion,

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé du 14 mars 2018 à Labège (HG), il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI ELORA
Forme sociale : Société civile
Siège social : Saint Anatoly, 31570 LAN-TA
Objet : Acquisition d'un bien immobilier sis à Lanta (31570), Saint Anatoly, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 200 €, uniquement apports en numéraire
Gérance : Mr Yann CALMELS, demeurant 8, Domaine du Tricou, 31670 LABÈGE, pour une durée indéterminée
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas
Agrement des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales
Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

AUDISUD PLAISANCE

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la Société par Actions Simplifiée L'AQUALLE DES SAVEURS
SIÈGE SOCIAL : TOURNEFEUILLE 31170 – 8 rue des oliviers
OBJET : La prestation de chef à domicile, et de service connexes, à domicile ou en entreprise
DURÉE : 99 années
CAPITAL : 1 000 euros
PRÉSIDENT : Madame Brigitte HUGUET - demeurant 2 rue de l'Ousseau – 31 830 PLAISANCE DU TOUCH
DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.
AGREMENT : Toute transmission et cession d'actions est soumise à l'agrément préalable du Président.
IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

Suivant un acte ssp en date du 31/01/2018, il a été constitué une SCI
Dénomination : FAPVERI
Siège social : 1 Rue De L'auo Roussou 31750 ESCALQUENS
Capital : 1000 €
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport de biens et droits immobiliers.
Durée : 99 ans
Gérant : Mme ARROS Maryse 1 Rue De L'auo Roussou 31750 ESCALQUENS et M. PRAT Emmanuel 1 Rue De L'auo Roussou 31750 ESCALQUENS
Cession de parts sociales : Libre
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Avis est donné de la constitution de l'EURL : «FERBOY TRANSPORT COLIS» au capital de 2500 euros. Siège social : 13 Rue de la République 31300 TOULOUSE. Objet : Agence de fret. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE. Gérant : M. Fernando BOYIN-DOMBE demeurant 3 Allée De la Côte de Jade, 31770, COLOMIERS, nommé pour une durée indéterminée.

TRANSFERTS DE SIÈGE



Société d'Avocats
2 Impasse Couzinet
Parc de la Plaine - BP 95818
31505 TOULOUSE CEDEX 5

A.D. MOTOCULTURE
SARL au capital de 3 000 euros
Siège social : Route départementale 813 - 31450 AYGUESVIVES
519 541 072 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une décision du 15/02/2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social d'AYGUESVIVES (31450), Route départementale 813, à MONTGISCARD (31450), RD 813, Zone Industrielle du Canal, à compter rétroactivement du 15/01/2018 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
 La Gérance

AUDISUD PLAISANCE

CAB DORE
Société civile au capital de 100 euros
Siège social : 182 rue Gaston DOUMERGUE - 31170 TOURNEFEUILLE
RCS TOULOUSE 815 317 953

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er mars 2018, les associés ont décidé de transférer le siège social du 182 rue Gaston Doumergue – 31170 TOURNEFEUILLE au 2 place des Monts Dorés – 31770 COLOMIERS, à compter du 1er mars 2018. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
 Mention sera faite au RCS : TOULOUSE.

COMPAGNIE DES CARAIBES Société à responsabilité limitée au capital de 7.640 euros Siège social : 12, Avenue Etienne Billières 31300 TOULOUSE RCS TOULOUSE : 439 735 440
 Aux termes d'une décision en date du 9 mars 2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 12, Avenue Etienne Billières - 31300 TOULOUSE au 1, Rue Jean Monnet - 31240 SAINT JEAN à compter du 15 mars 2018, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis - La Gérance

L&S
SAS au capital de 10000 €
Siège social : 10 Rue Emilie Carles 03400 YZEURE
814856258 RCS de CUSSET

Par AGE du 28/02/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 3 Esplanade Compans Caffarelli Centre Commercial REFLETS COMPANS 31000 TOULOUSE, à compter du 28/02/2018.
Présidence : EL HAJRI JAWAD 10 Rue Emilie Carles 03400 YZEURE
 Radiation au RCS de CUSSET et immatriculation au RCS de TOULOUSE

LE TERMINUS Société Civile Immobilière au capital de 7 622,45 Euros - Siège social : 3, Impasse Micoulet 31280 DRE-MIL LAFAGE - RCS TOULOUSE : 348 129 263. Aux termes d'une délibération en date du 19 mars 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, avec effet au 1er avril 2018, de transférer le siège social 3, Impasse Micoulet - 31280 DRE-MIL LAFAGE au 700, Chemin du Brana d'En Haut - 31840 AUSSONNE. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, La Gérance

Notre SITE WEB
www.lejournaltoulousain.fr

Bixie
SARL au capital de 8000 €
Siège social : 4 chemin de Carles 31140 Launaguet
RCS de Toulouse 827708280

Suivant décisions de l'AGE du 28/02/2018 : le siège social est transféré du 4 chemin de Carles 31140 Launaguet à ZA des 4 saisons 26 rue Jean Mermoz bâtiment 2 - 31140 Fonbeauzard à compter du 01/03/2018.
 Le dépôt légal sera fait au greffe du Tribunal de commerce de Toulouse. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

MMG, SCI au capital de 10 000€, 848 Route De Larra, 31330 Grenade, 527 671 671 RCS Toulouse. L'AGE a décidé, le 9.3.2018, de transférer le siège social de la société au 1 Bis Allée De L'Île De France, 40530, Labenne. La société sera radiée du RCS de Toulouse et réimmatriculée au RCS de Mont de Marsan.

CESSION FONDS DE COMMERCE

VIVA PLAISANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en du 28 Février 2018, enregistré le 16 Mars 2018 au service des Impôts des entreprises de TOULOUSE bureau 3, bordereau numéro 2018 13846, case numéro 2018A02871, la société AZUR BEAUTE, AU CAPITAL DE 100,00€, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 518 091 459, domiciliée 23,Avenue de Toulouse,31270 CUGNAUX, représentée par monsieur Joël MICOULAUD. A cédé à : La société VIVA PLAISANCE, au capital de 1 00,00€, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 835 190 315, domiciliée au 46, Avenue des Pyrénées C/C St Nicolas 1, 31830 PLAISANCE DU TOUCH, représentée par Monsieur Cruzel Joël Micoulaud, un fonds de commerce de Institut de beauté sis et exploité au 46, Avenue des Pyrénées C/C St Nicolas 1, 31830 PLAISANCE DU TOUCH, comprenant droit au bail, clientèle et matériel. L'entrée en jouissance a été fixée au 01 MARS 2018 ; la présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 14 400€. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite tant, pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité à Madame Marie ROUBERT, les Pourquières 31560 NAILLOUX.

MODIFICATION DIRIGEANT(S)

NITRO TELECOM
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 000 euros
7 Rue benjamin FRANKLIN
31 140 LAUNAGUET
RCS TOULOUSE : 827 878 877

L'assemblée générale du 15 Mars 2018 a nommé Monsieur Ricardo Steven DA SILVA, demeurant 18 Rue du commerce 31 120 PORTEY SUR GARONNE né le 28 octobre 1996 à MURET, directeur général de la société NITRO TELECOM à compter du 15 Mars 2018 pour une durée indéterminée.

Pour avis,

PIZZA SECONDO
Société par actions simplifiée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 8 Chemin des Genêts 31120 PORTEY SUR GARONNE
830 873 980 RCS TOULOUSE

Modification des Organes De Direction

Par délibération en date du 1er mars 2018, les associés ont adopté les résolutions suivantes :
 1° Nomination en qualité de président de la société, à compter du 1er mars 2018, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur MAZZOUJ Réda, démissionnaire, de Monsieur FIQCH Brahim, demeurant chez Monsieur FIQCH Mohamed, 68 rue Lavoisier, 92700 COLOMBES
 2° Démission de Monsieur CARDE Lionel, en qualité de directeur général, à compter du 1er mars 2018. Celui-ci n'est pas remplacé.
 Les articles 19 et 20 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis et insertion

MODIFICATION CAPITAL SOCIAL

TALOWA PRODUCTIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 300,00 euros
porté à 10.000,00 euros
Siège social : 12 Rue Adolphe Coll 31300 TOULOUSE
481 543 411 RCS TOULOUSE

Par décision du 31/12/2017, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 9.700,00 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Le capital social est fixé à trois cents (300,00) euros ; Nouvelle mention : Le capital social est fixé à dix mille (10.000,00) euros.

POUR AVIS.

LIQUIDATION

« SO.RENT.TP »
SASU « en liquidation »
au capital de 1000 €
1 Rue VALETTE, BAT E,
APPARTEMENT 602
31 450 POMPERTUZAT
RCS TOULOUSE : 804 838 688

Suivant décision en date du 20/02/2018, l'associée unique, connaissance prise du rapport du liquidateur a approuvé les comptes de liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Toulouse.

Pour avis.
 Le Liquidateur

Pour vos demandes de DEVIS

32 Rue Riquet
 31000 Toulouse



Le GIP PPLE lance le portail : PPLE.fr

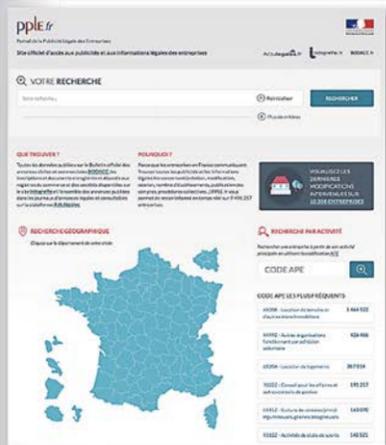


Le site de référence des informations et de la publicité légale des entreprises

Les trois acteurs du domaine de la publicité légale :

- l'APTE (Association de la Presse pour la Transparence Économique),
- le CNGTC (Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce),
- la DILA (Direction de l'Information Légale et Administrative),

mettent à la disposition des usagers un nouveau Portail d'accès à la Publicité Légale des Entreprises : PPLE.fr



Accessible à partir de l'adresse **www.pple.fr**

ce nouveau site offre un accès unique à l'ensemble des informations légales sur les sociétés et les entreprises commerciales détenues par les sites :

- **actulegales.fr** qui réference l'ensemble des annonces publiées dans les journaux français d'annonces légales ;
- **bodacc.fr** qui détient les données publiées sur le Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales ;
- **Infogreffe.fr** qui centralise l'ensemble des documents déposés aux registres du commerce.

Mis en œuvre dans le cadre du GIP (Groupement d'intérêt public) PPLE, le portail offre la possibilité de rechercher une entreprise, soit par :

- l'utilisation de mots-clés à travers une recherche « full-text » ou une recherche avancée,
- soit via le département en cliquant sur une carte de France,
- soit par le code APE,
- soit encore en affichant les dernières entreprises ayant enregistré un mouvement.

Le site offre l'accès à plus de 8 millions d'entreprises et indique pour chacune d'elle, les informations ou publicités légales disponibles sur les sites partenaires. L'utilisateur peut ensuite afficher l'information qu'il recherche directement sur le site partenaire (Infogreffe.fr, Bodacc.fr ou Actulegales.fr).

La mise en place de ce portail vise à contribuer à la transparence économique en associant les 3 acteurs français de la publicité légale.



Pour vos demandes de DEVIS

32 Rue Riquet • 31000 Toulouse

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

09 83 27 51 41



NON-DISSOLUTION

H.B. AUTO 31
Société à responsabilité limitée
à Associé unique
au capital social de 900 €
Siège social : 27 Rue Jean-François
Romieu - 31600 MURET
749 887 675 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'associé unique en date du 19 Juin 2017, il résulte que :

L'associé unique, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS : TOULOUSE
Pour avis

DIVERS

AXCES
SAS au capital de 1 500 euros
Siège social : 350, route de Seysses
31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE - 538 832 544

Suivant décision de l'associé unique du 2 janvier 2018, il a été décidé :

- de transférer le siège social du 350, route de Seysses 31100 TOULOUSE au 16, rue de l'Évêché 31310 RIEUX-VOLVESTRE, et ce à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

- de modifier l'objet social de la société à compter du 2 janvier 2018

L'article 2 des statuts est désormais rédigé ainsi qu'il suit : « La société a pour objet, en France et à l'étranger, directement ou indirectement : Conseil, et prestations de services, divers conseils, sous toutes formes, toutes opérations, mandat, ou commission liée. Le conseil et l'assistance en stratégie patrimoniale et prospection commerciale et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes. »
Le reste de l'article est inchangé.

Pour avis,



Société d'exercice libéral à responsabilité limitée « SELARL Bertrand FABRE, Isabelle PUJOL et Philippe CHALLEIL, Notaires associés » titulaire d'un Office Notarial à CAZÈRES SUR GARONNE (Haute-Garonne), 56 Rue du Président Wilson

SCI DES BERGES DE LA GARONNE

Société Civile Immobilière
Au capital de 8.000,00 Euros
Siège Social : 1, Rue du Bleu de Valentine
31800 VALENTINE
RCS TOULOUSE : 481. 963.213.

**Avis de nomination de gérantes
Avis de transfert de siège social**

Suivant procès-verbal de la l'AGE en date du 02/03/2018, il a été constaté que M.Louis Ulrich Gaston SOLLER, né à TOULOUSE(31), le 27/12/1950, demeurant à HIS(31), Le Village, gérant et associé de la SCI, est décédé à SAINT GAUDENS (31), le 05 Juin 2017, par suite Melle Jocelyne Thérèse BERTINI, née à PHILIPPEVILLE (Algérie), le 15/11/1950, demeurant à HIS (31) et Melle Léa Marie SOLLER, née à MURET (31), le 17/8/1989, demeurant à HIS (31), sont devenues associées de la société sus nommée. Aux termes de ladite AGE, M.Christian André Germain, CAPELLE, né à SAINT LAURENT DE NESTE (65), a démissionné de son poste de gérant de la société, et a cédé l'intégralité de ses parts sociales à Melles BERTINI et SOLLER. En conséquence, ces dernières sont désormais co-gérantes de ladite société, pour une durée indéterminée. Enfin, l'AGE a décidé de transférer le siège de la société à HIS (31), « Village », à compter du 02/03/2018.

Articles 4,7, 9 des statuts modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué auprès du RCS de TOULOUSE.

Pour avis
Le Notaire



SELARL FIRMAS MAMY SICARD DELBOUY

Avocats
266 avenue de Grande-Bretagne
31300 TOULOUSE
Tel. : 05.62.47.64.64

SCI ESPIGAT & Fils

Société civile immobilière
au capital de 3 000 euros
1 chemin de Pichanelle
31320 VIEILLE TOULOUSE
491 248 233 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une délibération en date du 22 décembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale SCI ESPIGAT ET Fils par ESPIGAT & FILS, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE

Pour avis,



Avis de dépôt de testament

Par testament olographe en date du 11/05/2016, Mme Blanche DUFFOURG Veuve de M.Lucien MARREQUETTE, demeurant à CAZÈRES SUR GARONNE (31220), 6, Avenue D'espouy, née à MON-DAVEZAN (31220), décédée à CAZÈRES (31220), le 11/01/2018, a consenti un legs universel.

Ce testament a été déposé suivant acte reçu par Maître CHALLEIL, notaire au sein de la SELARL Bertrand FABRE, Isabelle PUJOL et Philippe CHALLEIL, titulaire d'un office notarial à CAZÈRES SUR GARONNE, 56, Rue du P.WILSON, le 16 Mars 2018, contenant procès-verbal d'ouverture et de dépôt de testament, et duquel il résulte que la défunte n'avait pas de descendants que ce legs universel a vocation à s'appliquer.

Les oppositions pourront être formées, par tout intéressé, auprès du notaire chargé de la succession, Maître CHALLEIL, au siège de la SELARL Bertrand FABRE, Isabelle PUJOL et Philippe CHALLEIL, à CAZÈRES SUR GARONNE, 56, Rue du P.WILSON, dans le mois suivant la réception par le greffe de la copie authentique du procès verbal d'ouverture du testament et de la copie du testament.

Pour Avis
Le Notaire

RECTIFICATIFS

Additif à l'annonce parue dans le N°778, du 01/03/18, concernant la cession de « VIVA MURET », il convient d'ajouter: « L'acte a été enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'enregistrement Toulouse 3 ».

Additif à l'annonce parue dans le N°778, du 01/03/18, concernant la cession de « BLAGNAC », il convient d'ajouter: « L'acte a été enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'enregistrement Toulouse 3 ».

Additif à l'annonce parue dans le N°778, du 01/03/18, concernant la cession de « VIVA TOULOUSE », il convient d'ajouter: « L'acte a été enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'enregistrement Toulouse 3 ».

Rectificatif à l'avis d'insertion du 15 02 2018 n° 776 concernant la société GSM SECURITE, il faut lire : par acte sous seing privé en date du 15 mars 2018.

Pour avis,

ADDITIF ET RECTIFICATIF à l'annonce parue le 01/02/18 dans le Journal Toulousain, concernant la SAS MISS CARTE GRISE. Il convient d'ajouter à la dénomination sociale : Service Administratif.

Il n' avait pas lieu de lire : « autres services personnels », il fallait lire : « Service VISA »

RECTIFICATIF : SAS EYNOVO FORMATION (Journal Toulousain n°779 du 08/03/2018), il fallait lire : Il fallait lire Eynovo Formation au lieu de Synovo Formation.

Infogreffe.fr : un accès direct aux informations des Greffes des Tribunaux de Commerce.

L'INFORMATION LÉGALE SUR LES ENTREPRISES

infogreffe
Les Greffes des Tribunaux de Commerce



CONTACTEZ-NOUS !

Pour votre DÉPÔT d'annonces légales et judiciaires et vos demandes de DEVIS



32 Rue Riquet, 31000 Toulouse



09 83 27 51 41



annonceslegales@lejournaltoulousain.fr